



Projets marquants des Parcs naturels



Avant-propos

Les Parcs naturels de Wallonie regorgent de projets qu'ils ancrent dans le concret ! Au-delà des beaux discours sur le développement durable, il faut pouvoir proposer et **mettre en oeuvre des projets** innovantes et structurantes qui permettent de changer les mentalités.

La grande majorité des Parcs naturels ont récemment renouvelé leur Plan de gestion, qui, sur une base participative citoyenne, oriente leur développement pour 10 ans. L'ensemble des projets des Parcs naturels s'inscrit donc dans une **stratégie réfléchie** à moyen terme.

Les Parcs naturels doivent sans cesse se renouveler pour offrir de **nouvelles perspectives**, ouvrir de nouveaux champs d'action et éviter l'immobilisme. Les projets européens sont, sans conteste, une possibilité de développer des projets innovants d'envergure.

Les projets Leader (trois Parcs naturels sont porteurs d'un Groupe d'Action Locale), les projets Interreg, le Programme wallon de Développement Rural et les projets LIFE sont autant d'opportunités pour donner de la vigueur aux Plans de gestion des Parcs naturels.

Un projet réussi demande aussi de bons **partenariats** ! Au niveau local, régional, national et international, les projets des Parcs naturels s'inscrivent dans une logique de complémentarité avec les autres acteurs du changement.

Cette brochure vous permettra de comprendre la diversité et la pertinence des projets menés dans les Parcs naturels à travers **39 projets**.

Bonne lecture !

Les missions des Parcs naturels*

- Assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager du Parc naturel ;
- Contribuer, dans les limites du périmètre du Parc naturel, à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable ;
- Encourager le développement durable sur le territoire du Parc naturel, en contribuant au développement local, sur les plans économique et social, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la vie ;
- Organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- Participer à l'expérimentation de nouveaux modes de gestion de l'espace rural, au test de processus

et méthodes innovants de planification, ainsi qu'à la mise en oeuvre de programmes européens et de coopération territoriale européenne ;

- Rechercher la collaboration entre les Parcs naturels et, le cas échéant, la collaboration transfrontalière avec les zones similaires des régions ou pays limitrophes ;
- Susciter la mise en oeuvre d'opérations de développement rural dans les communes qui le composent et veiller à ce que la cohérence des projets transcommunaux dans le cadre des programmes communaux de développement rural soit assurée.

* Extrait du Décret relatif aux Parcs naturels du 16 juillet 1985 tel que modifié en juillet 2008

Table des matières

NATURE ET BIODIVERSITÉ.....	5
NATURE ET PAYSAGE AU BÉNÉFICE DE L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE...	6
UNE SAISON DE RECENSEMENT DES CHAUVES-SOURIS.....	7
MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'OBSERVATEURS NATURALISTES.....	8
OPÉRATION « VERGERS HAUTES TIGES » EN GAUME.....	9
LE CONTRAT DE RIVIÈRE MOSELLE	10
UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE POUR LES BORDS DE ROUTE	11
DES VÉGÉTAUX POUR SE PASSER DES PESTICIDES	12
RESTAURATION D'UN GUÉ SUR LE DROUATTERT	13
LA GÉNÉTIQUE AU SERVICE DE LA RESTAURATION ÉCOLOGIQUE.....	14
NOUVELLES PASSES À POISSONS DANS LE BASSIN DE LA SÛRE.....	15
DES MARES ET DES MURS POUR L'ALYTE ET SES COLLÈGUES	16
RESTAURER LES ÉLÉMENTS BOCAGERS	17
PRÉSERVONS NOTRE PATRIMOINE GÉNÉTIQUE FRUITIER LOCAL.....	18
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PAYSAGE.....	19
EN ROUTE POUR LA CHARTE PAYSAGÈRE	20
LES PAYSAGES IDENTITAIRES DU PARC NATUREL OU L'ASSISE DU POTENTIEL ATTRACTIF DU TERRITOIRE ..	21
VOYAGE À TRAVERS LES ÂGES : LES VILLAGES DU PARC NATUREL	22
SUR LA ROUTE DES CHAPELLES ET DES CALVAIRES DE LA VALLÉE DE L'ATTERT	23
WAIMES, UNE COMMUNE ACTIVE POUR LE PAYSAGE	24
LE PARC NATUREL VIROIN-HERMETON, TERRE DE PAYSAGES	25
UN CALENDRIER SUR LE THÈME DU PAYSAGE.....	26

Table des matières

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	27
L'AUTONOMIE FOURRAGÈRE DANS NOS FERMES, C'EST POSSIBLE !.....	28
DES OUTILS POUR LUTTER CONTRE LES INONDATIONS.....	29
TOUS AU POTAGER, UN CYCLE DE FORMATIONS AGROÉCOLOGIQUES.....	30
COLLINARIA, LE FESTIVAL GOURMAND DU PAYS DES COLLINES	31
GAUME ÉNERGIES : LE FINANCEMENT PARTICIPATIF VERS L'AUTONOMIE ENERGÉTIQUE	32
BIEN DOCUMENTÉS, PARTONS SUR LES CHEMINS DE LA VALLÉE, À PIED OU À VÉLO	33
SE « FAIR LABEL » EN GAUME, DÉFILÉ DE MODE ÉQUITABLE	34
LES FÊTES DU PARC NATUREL DES DEUX OURTHES : UN ESPACE D'ÉCHANGES ET DE PARTENARIAT	35
DES BALADES NUMÉRIQUES AU SERVICE DU PATRIMOINE.....	36
EDUCATION ET SENSIBILISATION	37
HALTE AUX DÉCHETS SAUVAGES, LE PARC NATUREL N'EST PAS UNE POUBELLE.....	38
LE LABYRINTHE DE LA BIODIVERSITÉ	39
UNE FÊTE DÉDIÉE AUX POMMES, POIRES ET AUX VERGERS	40
LES 20 ANS DU PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT	41
LE JOURNAL DE CLASSE DU PETIT GAUMAIS	42
UNE NOUVELLE FENÊTRE SUR LES ACTIVITÉS DU PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT	43
UN RUCHER ÉCOLE AU PARC NATUREL.....	44
LA SEMAINE DE PROJETS DE L'ÉCOLE PÈRE DAMIEN	45
ÉCOLE NATURE ET ÉCO-CITOYENNES	46
TOUS AU STAGE RAND'EAU ADO	47

Nature et biodiversité

Biodiversité



NATURE ET PAYSAGE AU BÉNÉFICE DE L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE



Dans le cadre du GAL des Plaines de l'Escaut, un chef d'équipe de gestion a été recruté au printemps 2016 afin de lancer, d'organiser et de coordonner les actions de ce projet ambitieux et expérimental.

La première démarche a consisté à réunir les président(e)s des CPAS des 6 communes du territoire afin d'en présenter les objectifs mais aussi de discuter des modalités de mise en œuvre. Dans le même temps, il fallait mettre en place toute la logistique nécessaire à l'accueil d'une équipe d'ouvriers : l'achat d'une camionnette disposant d'une cabine 6 places mais aussi de 3 containers dont deux affectés au dépôt du matériel de gestion et le troisième en bureau.

Actuellement 3 CPAS ont déjà mis à disposition un ouvrier sous contrat « Article 60 ». Les 3 autres seront invités à rejoindre le dispositif. Un comité de pilotage sera constitué afin de dresser un premier bilan du projet et de planifier au mieux les futures collaborations.

Les actions de l'équipe sont diverses : fauche avec exportation des foins de certains tronçons de bord de route et des sites gérés par le Parc naturel, lutte contre les espèces invasives, pose de clôtures et de nichoirs, plantation d'arbres fruitiers, entretien de la route paysagère et des circuits de randonnées,...

L'objectif essentiel est bien d'offrir à ces ouvriers la possibilité d'acquérir pendant toute la durée de leur contrat un maximum de compétences à valoriser ensuite sur le marché de l'emploi. Participer à l'amélioration de son cadre de vie, à la sauvegarde de ses richesses par l'entretien du petit patrimoine rural, agir pour la qualité des paysages et la biodiversité de son lieu de vie par des actions de terrain, concrètes et efficaces ne peut que favoriser un public précarisé à retrouver sa place dans la société.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Ouvriers encadrés et formés par le PNPE	6
CPAS impliqués dans le projet	6
Journées de formation (par an)	5
Entretien de sentiers balisés et de la route paysagère (km)	465



UNE SAISON DE RECENSEMENT DES CHAUVES-SOURIS



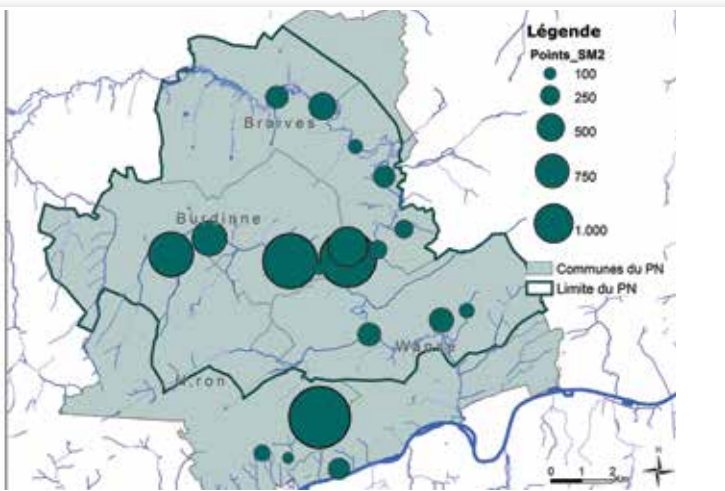
En collaboration avec le Life Pays Mosan, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne a mis un point d'honneur à étudier les populations de chauves-souris présentes sur son territoire. Sous les projecteurs, quatre espèces rares et particulièrement protégées : le Grand rhinolophe, le Petit rhinolophe, le Grand murin et le Vespertilion à oreilles échancrées.

La visite de bâtiments

Le territoire a été parcouru de long en large dans le but de repérer les bâtiments susceptibles d'accueillir des chauves-souris et d'établir un premier contact avec les propriétaires. 226 bâtiments ont ainsi été mis en évidence. Vu l'ampleur de la tâche, les bâtiments anciens de types fermes, châteaux, églises, maison de maître ont été gardés prioritairement. Au total, 76 bâtiments ont pu être prospectés et parmi ceux-ci 44 % témoignent de la présence d'au moins une chauve-souris. La plupart des bâtiments semblent abriter de très petites colonies, estimées entre 3 et 10 chauves-souris et aucune nouvelle grande colonie n'a été découverte. Les colonies les plus souvent rencontrées par ordre décroissant sont celles des oreillard, de la Pipistrelle commune, de la Sérotine commune et du Murin à moustaches.

La pose d'un détecteur automatique

Les enregistreurs automatiques de type « SM2 » sont très pratiques pour identifier les chauves-souris car ils enregistrent durant toute une nuit toutes les chauves-souris qui passent à proximité de l'enregistreur. Cependant la quantité de données à analyser par la suite est considérable. Au total, 20 nuits d'écoute ont été effectuées dans différentes zones propices du territoire. Selon les premières analyses effectuées, on retrouve la Pipistrelle commune qui domine largement (9596 contacts), la Sérotine commune (14), le Murin de natterer (14), le Murin de daubenton (11), le Murin à moustache (4), la Noctule commune (2), la Pipistrelle de nathusius (6), l'Oreillard roux & l'Oreillard gris (32). En revanche, aucune des 4 espèces recherchées n'a été détectée dans les enregistrements (ni vue dans les bâtiments).



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Bâtiments prospectés	76
Bâtiments occupés	34
Nombre de comptages en émergence effectués	12
Plus grande colonie recensée (Sérotine commune)	29 individus
Points d'écoute SM2 effectués	20
Nombre de contacts enregistrés	13.200
Nombre d'espèces recensées	9 espèces



MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'OBSERVATEURS NATURALISTES



En 2015, l'idée de créer un réseau d'observateurs constitué de forces vives et d'associations naturalistes locales a germé au Parc naturel des deux Ourthes. Sa mission est de favoriser les échanges, le partage des informations et la coopération citoyenne vers un objectif commun : augmenter les compétences nature du plus grand nombre.

Tout un chacun peut s'y inscrire, participer, rendre compte de ce qu'il observe... Le territoire s'étendant sur 76.000 ha couverts de forêts, de pâturages, de chemins creux, de fonds de vallées et donc de beaucoup d'escarpements rocheux, il est impossible pour la petite équipe du parc naturel de parcourir ses moindres recoins ! Les habitants du Parc naturel mais aussi des personnes extérieures sont au premier rang pour explorer ces endroits et faire part de leurs observations. En plus petits groupes, des inventaires de site plus complets et plus ciblés ont été réalisés et ont permis de faire quelques jolies découvertes telles qu'une station inconnue de bugle pyramidal.

Pour atteindre ces objectifs, le réseau des observateurs dispose d'outils tels qu'un forum de discussion, un agenda bien complet de formations et de sorties nature, l'annonce d'enquêtes ciblées pour certaines espèces particulières, ... C'est ainsi par exemple, que pour l'enquête «Milans» de Natagora, visant à étudier précisément la présence de ce grand rapace dans cette partie de notre pays, notre territoire était presque entièrement couvert par différents observateurs.

L'alyte a lui aussi été ciblé. Via nos outils de communication – magazine du Parc naturel, page facebook ou site internet – nous invitons tout un chacun à repérer sa petite voix flûtée et à nous en faire part.



En collaboration avec les Cercles des Naturalistes de Belgique, nous organisons aussi des «Leçons de Nature» dispensées par des formateurs qualifiés permettant de parfaire certaines connaissances dans des domaines aussi pointus que les lichens, les mousses, les graminées ou les carex...

Peu à peu les données s'accumulent, sont transmises à la Région wallonne et précisent la richesse du territoire...

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Membres du réseau	80
Membres ayant participé à minimum une activité	30
Sorties-formations organisées	28
LDN (Leçons de Nature)	4
Participants aux LDN	72
Découverte de nouveaux sites	5
Sites inventoriés	7



OPÉRATION « VERGERS HAUTES TIGES » EN GAUME



La Gaume est un pays de grande tradition en ce qui concerne les vergers familiaux et leur valorisation. Les prés vergers étaient également importants dans l'économie gaumaise jadis, sans compter les incontournables poiriers en espaliers du début du 20^e siècle, qui couvraient la moindre façade.

Aujourd'hui, après un inventaire sommaire, la situation est catastrophique : les vergers hautes tiges âgés sont tous, à de rares exceptions près, en train de disparaître.

Face à ce constat, le Parc naturel de Gaume organise l'opération « Vergers hautes tiges pour la biodiversité ». L'opération en est à sa 4^e édition et depuis 2013, le nombre cumulé de fruitiers plantés est de près de 4.383 arbres.

En 2016, les variétés proposées ont été choisies parce qu'elles étaient locales, rares et difficiles à trouver dans le commerce. Outre le fait que le maillage écologique sera favorable au maintien de certaines espèces fragiles (chiroptères), la biodiversité cultivée est elle aussi prise en compte dans cette action, avec des objectifs de diffusion de variétés rares et locales. Les paysages de Gaume retrouveront une petite partie des vergers hautes tiges, éléments importants de leur identité. Enfin, une production fruitière exempte de pesticides peut aussi être valorisée économiquement à plus long terme.

Depuis 2015, nombre de formations pour aider les planteurs dans leur entreprise ont été organisées par le Parc naturel de Gaume : les techniques de base de plantation, les tailles de formation, d'entretien, le choix des variétés, les espaliers, protéger et soigner ses arbres fruitiers, etc.

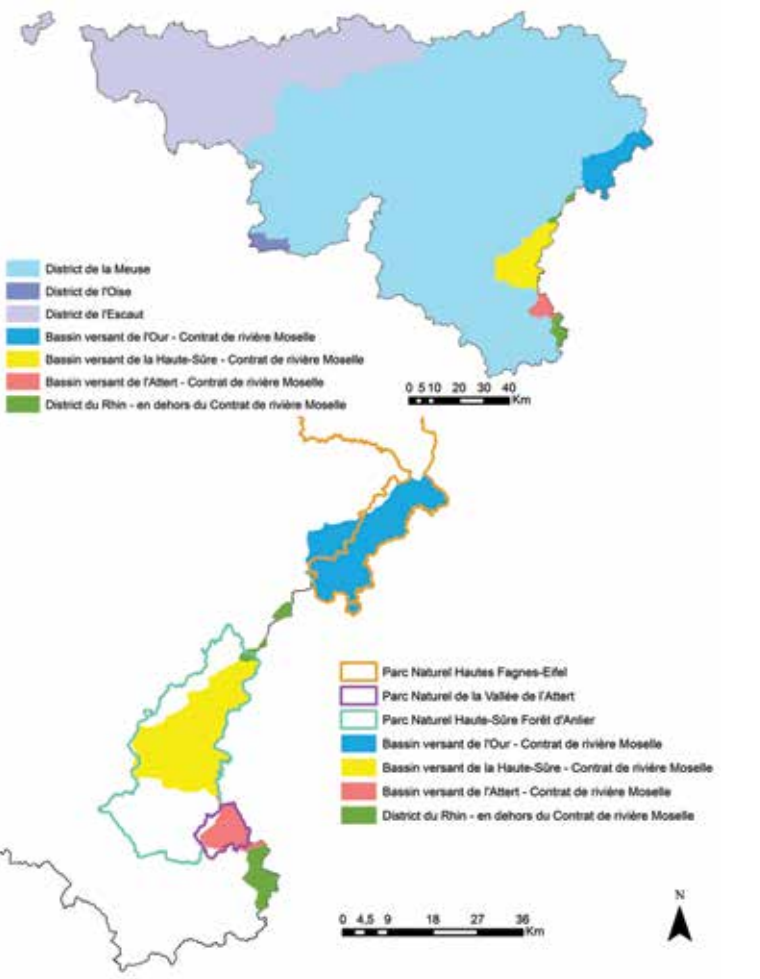
Suite aux formations proposées par le Parc naturel de Gaume, un réseau de passionnés de vergers se met en place lentement. Une Semaine pomologique s'est déroulée en novembre 2016 réunissant 150 participants. Cette manifestation sera reconduite en 2017 pour continuer à structurer le réseau des amateurs de vergers.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'arbres plantés (4 ans)	4383
Nombre de vergers de 20 fruitiers et + plantés (4 ans)	98
Equivalent de surface plantée en hectare (à raison de 30 arbres/ha)	146
Nombre de variétés différentes	76
Nombre de formations 2015 2016	15
Nombre de participants 2015 2016	345
Nombre d'arbustes de petits fruits plantés (2016)	1070



LE CONTRAT DE RIVIÈRE MOSELLE



Le Contrat de rivière Moselle est actif dans la protection des rivières sur l'étendue du bassin versant de la Moselle en Wallonie. Ce bassin est constitué de trois sous bassins, celui de l'Our de la Haute-Sûre et de l'Attert. Intégré dans trois Parcs naturels, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert, le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier et le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel, le Contrat de rivière couvre une large zone frontalière touchant l'Allemagne et le Luxembourg. En 2017, le nouveau programme d'actions débutera avec un cumul de 377 actions. La gestion d'espèces invasives, l'inventaire des points noirs, la levée d'obstacles, la réalisation de projets de restauration et la sensibilisation sont les thématiques centrales de ce programme d'actions. En 2016, 240 km de linéaire de cours d'eau ont été inventoriés avec 838 points noirs.

Un cas concret de gestion est l'aménagement d'un barrage sur l'Our à Weweler en automne 2016. Il représentait le dernier grand obstacle empêchant la libre circulation des poissons. Ce barrage était construit afin d'utiliser une partie du débit de l'Our pour un site de pisciculture. Il a été aménagé par la construction d'une rampe rugueuse, qui est un tronçon de cours d'eau muni de blocs de pierre. Ces derniers sont déposés de façon à ce que le cours d'eau respecte un débit suffisant pour la circulation de poissons. L'ouvrage possède des zones d'eau calme et une certaine pente qui respectent les capacités migratoires des espèces de poissons. Ce dispositif aide les organismes aquatiques dans leur migration qu'ils exercent en fonction de leurs besoins biologiques et permet en même temps l'usage d'une partie du débit pour la pisciculture. Les travaux ont débuté en août 2016 et ont été terminés en octobre. Les planifications ont été réalisées

dans le cadre de l'ancien projet Interreg-IV-A Grande Région - Contrat de rivière Our. Les coûts totaux des travaux exécutés à Weweler sont de l'ordre de 485.000 € et ont été financées par la Wallonie. Grâce à ces travaux, la continuité longitudinale de l'Our est rétablie.

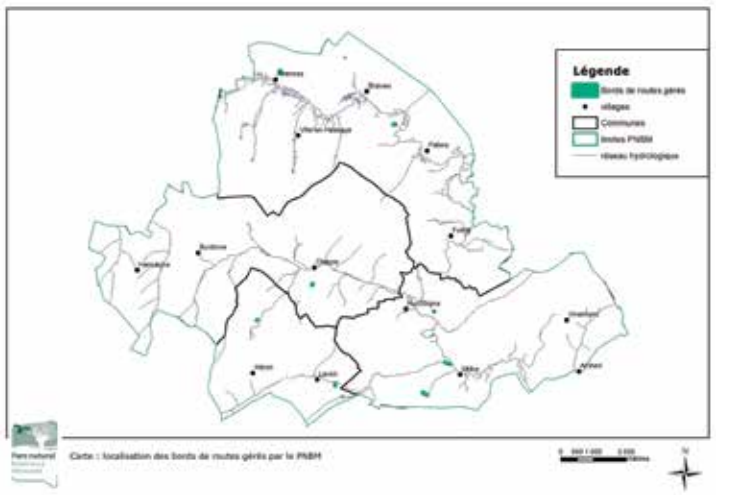
Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombres d'actions du programme d'actions 2017-2019	377
Kilomètres de cours d'eau inventoriés (en 2016)	240 km
Nombre de partenaires du Contrat de rivière Moselle	77
Nombre de points noirs inventoriés (en 2016)	838





UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE POUR LES BORDS DE ROUTE



Le Parc naturel Burdinale-Mehaigne a un important passé dans la connaissance des communautés végétales des dépendances vertes des voies de communication. Cette expérience a permis à l'administration de lancer en Wallonie l'opération « Fauchage tardif » en 1996. Depuis 2012, le Parc naturel actualise ces inventaires et met/remet en évidence plusieurs tronçons présentant une biodiversité rare (habitats naturels peu communs, reliques d'habitats d'intérêt communautaire et présences de communautés végétales et d'espèces floristiques rares voire protégées : Réglisse sauvage, Ail à tête ronde, Orchis bouc, Orchis pourpre...

Pour compléter cette mise à jour, le Parc naturel travaille sur la rédaction de recommandations de gestion visant à restaurer et sauvegarder la biodiversité de ces bords de route. La finalité est de proposer des recommandations de gestion différenciée voire des plans de gestion précis pour les tronçons de grande importance biologique.

Dans le même élan, le Parc naturel a proposé en 2014 aux quatre communes du territoire de gérer de manière différenciée deux bords de route par commune et de renouveler annuellement cette démarche. Cette étape de terrain est réalisée grâce à l'équipe de cantonniers du Parc naturel qui, sensibilisée aux techniques de gestion différenciée, applique en fonction de chaque site différents travaux : fauche tardive en août ou en octobre avec un ramassage du produit, coupe de ligneux pour éviter leurs extensions sur les faciès enherbés ou les faciès rupicoles (rochers calcaires ou schisteux)...



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de bords de routes suivis depuis 2000 et actualisés entre 2012 et 2016	189
Populations d'espèces protégées rencontrées en bords de route	10
Nombre de bords de route gérés par l'équipe du Parc naturel	8
Surface minimale et maximale gérée (m ²)	100 - 800
Nombre d'hommes participant aux gestions (en moyenne)	3
Bords de route reconnus SGIB en 2016	1



En 2017, le Parc va installer un panneau sur chaque bord de route géré pour informer le grand public de cette action annuelle et de l'importance biologique de ces tronçons. D'autres actions devraient voir le jour, comme la formation des équipes communales dans la gestion différenciée des dépendances vertes des voies de communication. Enfin, un suivi entomologique au sein des dépendances vertes permettrait d'améliorer les actions de gestion.

DES VÉGÉTAUX POUR SE PASSER DE PESTICIDES



Avant



Après



La réglementation imposant l'abandon des pesticides dans l'espace public touche forcément les cimetières et ne manque pas de soulever le questionnement auprès des élus, gestionnaires et citoyens. Végétaliser le cimetière est à la fois une vitrine et un tremplin pour avancer, conscientiser ou encore améliorer notre cadre de vie tout en conservant – voire en améliorant ! – l'âme de ce lieu de recueillement.

Dès 2015, la commune de La Roche-en-Ardenne retient notre attention. Comme une minorité d'autres communes wallonnes, elle a la particularité de renoncer aux pesticides depuis juin 2014, ceci pour éviter toutes les contraintes imposées par le PWRP (Plan wallon de réduction des pesticides).

Les cimetières de Halleux et Beausaint présentent tous les atouts pour une mise en œuvre aisée : ils serviront de zone de «test». Le désherbage fastidieux est remplacé par une couverture végétale maîtrisée. Toutes les allées assez larges sont ensemencées par un mélange de pelouse fleurie composé essentiellement de graminées et fleurs sauvages indigènes sélectionnées pour leur faible développement, leur résistance au piétinement et leur intérêt pour les insectes butineurs.

Les espaces inter-tombes plus étroits sont recouverts d'un tapis pré-cultivé d'une sélection de sédums. Les grands espaces de pelouses existants sont tondus moins souvent, permettant aux nombreuses plantes sauvages déjà présentes de fleurir. Ces zones, avec les bords de route, sont de grand intérêt par leur non-amendement, derniers espaces publics naturellement riches en biodiversité dans nos villages. Le mur d'enceinte est agrémenté de vivaces couvre-sols.

Le Parc naturel des deux Ourthes s'intéresse à la gestion différenciée depuis 2012 et collabore étroitement avec ses six communes pour trouver la meilleure voie possible dans ce changement. L'aide apportée ne doit pas s'arrêter au «simple» inventaire des espaces publics communaux et à la rédaction d'un plan de gestion. Ceux-ci n'offrent que les premières lignes directrices ; à charge pour chaque commune d'en élaborer la nature, et la collaboration supplémentaire que nous pouvons leur offrir.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'espaces inventoriés sur le territoire du Parc naturel	940
Nombre de cimetières dans le Parc naturel	87
Nombre d'espaces inventoriés sur la commune de La Roche-en-Ardenne	109
Nombre de m ² de ballast végétalisé au cimetière de Halleux	223
Nombre d'espèces de plantes à fleurs sauvages, identifiées au cimetière de Halleux	23



RESTAURATION D'UN PASSAGE À GUÉ SUR LE DROUATTERT



L'ancienne route Thiaumont-Nobressart est devenue un chemin agricole emprunté tant par les agriculteurs que par les promeneurs. Eloignée des routes et protégée en grande partie par des haies, cette voie permet de se promener ou de pratiquer son sport (jogging, VTT, marche nordique...) en toute sécurité. Elle fait d'ailleurs partie des chemins balisés par le S.I. du val d'Attert. Seule petite difficulté, le passage du gué sur le Drouattert. Obstacle franchi habituellement d'une grande enjambée. Hélas, au fil du temps, des charrois agricoles ou forestiers ont transformé le gué en un vaste terrain bourbeux quasi infranchissable. Le Drouattert jeté hors de son lit trouve un terrain de jeu idéal sur ce terrain argileux. Divisé en bon nombre de petits chenaux qui serpentent entre les arbres du bois en aval, ce n'est qu'après de nombreux jours de sécheresse que le fugueur se laisse traverser vaille que vaille. Les tracteurs qui s'y risquaient laissaient de profondes ornières. Peu à peu, le chemin devint impraticable. Il était temps d'intervenir.

A l'initiative du Parc naturel de la Vallée de l'Attert, une réunion de concertation sur le terrain a été organisée avec la Commune d'Attert, les Services Technique Provinciaux (STP), le DNF, le DNF-service pêche, le S.I. du Val d'Attert et l'agriculteur riverain. Le gué devait à nouveau être accessible aux promeneurs et sportifs et uniquement aux charrois légers (petits tracteurs). Plusieurs solutions ont émergé. Les STP ont été chargés de définir la meilleure et de monter le dossier technique.

En avril 2016, le dossier technique était bouclé. La commune d'Attert prendrait en charge la réhabilitation du chemin et du gué tandis que le STP s'occuperait de l'entretien du ruisseau.

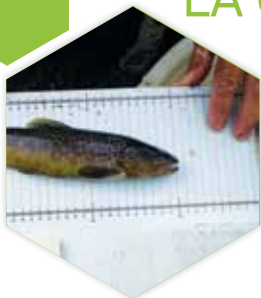
Les travaux ont été effectués en septembre 2016. Les écoulements en amont ont été redirigés vers un chenal stabilisé en berge droite par un enrochement. Des éléments préfabriqués ont été placés sur le gué. Leur revêtement rugueux permet la formation d'un lit naturel. En aval, le ruisseau a été curé sur 60 m afin de restaurer le lit initial et de récupérer les petits rus.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Longueur de gué (m)	8
Longueur de chemin réhabilité (m)	180
Longueur de lit restauré (m)	60
Longueur de berge stabilisée (m)	25
Débroussaillage en zone aval (m ²)	50

LA GÉNÉTIQUE AU SERVICE DE LA RESTAURATION ÉCOLOGIQUE



Chaque année, des centaines de milliers de truites d'élevage sont déversées dans les cours d'eau de Wallonie pour la pêche de loisir ou dans le cadre d'opérations dites « de repeuplement ». Pourtant, de plus en plus de travaux soulignent aujourd'hui l'impact négatif de telles pratiques. Même s'ils sont morphologiquement semblables, les poissons d'élevage sont très différents génétiquement des individus sauvages.

Chaque population native de truite est unique et présente un aspect patrimonial important. Elle contribue à la diversité génétique naturelle globale de l'espèce et donc à sa capacité d'adaptation à long terme. Au contraire, les poissons d'élevage, davantage soumis à la sélection artificielle qu'à la sélection naturelle, possèdent un patrimoine génétique de faible valeur évolutive pour l'espèce dans son milieu naturel.

Des problèmes peuvent survenir lorsque des poissons d'élevage se reproduisent avec des poissons autochtones. Cette hybridation (introgression) peut ainsi conduire à une réduction, voire à la disparition du réservoir génétique natif et provoquer une diminution de l'adaptabilité (fitness) des populations.

Dans le cadre du projet MigraSûre (Fonds Européen pour la Pêche), le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier a réalisé, en collaboration avec le DNF et l'UCL, un atlas génétique détaillé des populations de truites du bassin de la Sûre. Le projet a montré que si dans la majorité des cas, la fragmentation de la continuité écologique des rivières pose clairement des problèmes d'ordre démographique et génétique, un obstacle peut parfois contribuer à préserver une population de l'influence des poissons domestiques.

C'est ainsi qu'au terme de cette importante étude éco-génétique, nous avons identifié plusieurs aménagements à réaliser de manière à favoriser les populations natives (voir page suivante), mais aussi certains obstacles à conserver provisoirement tant que le risque lié aux poissons d'élevage n'est pas résolu.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de poissons analysés	1451
Nombre de populations caractérisées	38
Nombre de populations encore natives	9
Nombre de souches natives distinctes présumées	3
Nombre d'obstacles à conserver provisoirement pour la sauvegarde des souches natives	4





NOUVELLES PASSES À POISSONS DANS LE BASSIN DE LA SÛRE



Suite au diagnostic génétique des populations de truite, plusieurs aménagements ont été réalisés par le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (projet MigraSûre – Fonds Européen pour la Pêche).

Sur la Strange, une chute de près d'1,4 mètre s'était formée en aval du pont de l'ancienne voie du tram, créant une barrière infranchissable pour les poissons. D'importants travaux ont été réalisés pour aménager une rampe semi-naturelle à rangées périodiques (12 bassins). L'analyse éco-hydraulique intégrant débits, tirant d'eau et puissance dissipée confirme la grande plage de fonctionnalités de la passe pour les différentes espèces cibles.

Le Betlerbaach abrite l'une des dernières populations natives du bassin. Afin d'éviter les phénomènes de dérive génétique, différents obstacles ont été aménagés pour reconnecter les populations de l'amont. Le cours d'eau y a été remis à ciel ouvert sur un tronçon anciennement canalisé, un pertuis a été équipé de déflecteurs offset et d'une rampe en rangées périodiques et un troisième ouvrage a été totalement remplacé. Plus bas, un obstacle a par contre été conservé pour éviter l'apport de poissons domestiques très présents en aval.

Sur la Basseille, qui accueille également une souche native particulière, un gué problématique a été aménagé de manière durable pour permettre le franchissement à sec du cours d'eau par les engins forestiers tout en intégrant le respect de la continuité écologique.

Sur la Sûre, le passage de la rivière sous l'autoroute E25 a été aménagé pour permettre son franchissement par la fraction native des populations de l'aval.

Nous avons installé une suite de seuils trapézoïdaux dans le busage afin d'augmenter la lame d'eau et ralentir l'écoulement. Le radier béton a été totalement remplacé par une rampe en enrochements jointifs où les poissons peuvent progresser librement (passe semi-naturelle). Une expérience de marquage-recapture a montré l'efficacité de la passe pour les deux espèces suivies (truite et chevaïne).



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'obstacles levés	6
Linéaire de cours d'eau rendu accessible	79,6 km
Nombre de réunions préparatoires	32
Coût total des travaux	165.000 €

DES MARES ET DES MURS POUR L'ALYTE ET SES COLLÈGUES...



Comme beaucoup d'espèces, les batraciens – dont les populations se portent mal – sont souvent à la recherche de leurs habitats... perdus ! De moins en moins de haies, des mares et des zones humides remblayées, de la pollution, des murs aux pierres rejointoyées sans y laisser la moindre cavité accessible... Leur vie n'est pas rose, or les enjeux en valent la peine ! Parfois proies, parfois prédateurs, ils ont leur rôle à jouer dans la chaîne trophique et sont garants de l'équilibre de différents écosystèmes.

Dans le but de les accueillir au mieux, le Parc naturel des deux Ourthes a entrepris cette année de favoriser leurs habitats. Petite info sympa : suite à un projet portant sur la revalorisation de la pierre sèche dans quelques-unes de nos communes (GAL Pays de l'Ourthe), nous avons la possibilité de faire travailler une équipe formée à ce savoir-faire.

Grâce au subside «conservation de la nature», nous avons réalisé en 2016 trois projets alliant l'eau à la pierre, deux habitats complémentaires pour les batraciens.

Procédons par ordre pour décrire chacun d'eux :

- Le premier est à l'initiative de quelques habitants et d'une échevine, souhaitant créer au centre du village, un espace de convivialité. Le Parc naturel a proposé de creuser une mare de 60 m² aux abords d'une zone de marécages proche d'une construction de pierre sèche décorative présente depuis quelques années.
- Le deuxième site se trouve à proximité de superbes terrasses anciennes restaurées récemment. Le Syndicat d'Initiative a donc donné son aval afin que nous y installions une petite mare... espérant y entendre chanter l'alyte en été.

- Le dernier site se situe à proximité d'un ancien lavoir restauré par une poignée de bénévoles habitant le village. Présence de l'eau mais peu d'abris... le Parc naturel a donc envisagé la construction d'un ouvrage en pierre sèche pour y accueillir nos hôtes.

Nous espérons maintenant que grâce à ces petits coups de pouce, les populations de batraciens, mais aussi d'abeilles maçonnes, de lézards ou de petits mammifères se porteront mieux !

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'espèces de batraciens visées	Une dizaine
Nombre d'espèces indirectes visées	Une multitude
Mètres carrés de mares	75
Mètres cubes de pierre sèche	1,5
Propriétaires publics impliqués	3
Nombre de sites aménagés	3





RESTAURER ET VALORISER LES ÉLÉMENTS BOCAGERS



En 2015, un système de pressage à fruits a été mis en place par le Parc naturel des Hauts-Pays. Ce dernier est composé d'un hydro-pressoir, d'un broyeur et d'un pasteurisateur montés sur remorque. Le dispositif permet le pressage directement chez un riverain possédant des arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers) ou chez un agriculteur propriétaire d'un verger en prairie. Le but est de proposer un service qui vise la valorisation de la récolte par la production d'un jus de qualité, dans une logique de circuit court. Cette action répondait à une attente. En effet, le territoire du Parc naturel était autrefois reconnu pour la densité de ses vergers. Depuis la fermeture de la dernière cidrerie il y a quelques années, les habitants ne disposaient plus de possibilité locale pour la transformation fruitière.



Une seconde action, visant cette fois la plantation de fruitiers haute tige, a été lancée. Elle est soutenue par un financement à 80% pour un minimum de 5 arbres. Les plants choisis sont issus de variétés rustiques sélectionnées par la Faculté agronomique de Gembloux (RGF). Les vergers haute tige présentent un intérêt dans la conservation de la nature, de nombreuses espèces y sont associées. Citons le pic épeichette, le gobemouche gris ou encore certains insectes. Ils peuvent améliorer le maillage écologique et sont un élément indispensable du bocage.

Ces arbres fruitiers créeront au fur et à mesure de leur croissance des cavités naturelles et constitueront des sites de nidification pour la chouette chevêche. Pour pallier cette croissance assez lente, des nichoirs conçus pour ce rapace ont été placés dans les jeunes vergers.



Enfin, le Parc naturel des Hauts-Pays travaille sur les autres éléments bocagers en menant des opérations de plantation de haies en milieu agricole, en organisant la gestion et la plantation de saules têtards ou encore en créant de nouvelles mares.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Litres de jus produits en 2016	4562
Nombre d'utilisations sur septembre octobre et novembre 2016	66
Arbres fruitiers plantés en 2016	200
Vergers plantés en 2016	22
Nichoirs associés à l'action	10



PRÉSERVONS NOTRE PATRIMOINE GÉNÉTIQUE FRUITIER LOCAL !



Au 19^e siècle, le Tournaisis était un des principaux centres de la pomologie belge. On n’y dénombrait pas moins de 69 obtenteurs de variétés fruitières tels que Barthémy Dumortier ou encore Victor Razée qui a, d’ailleurs, obtenu la Reinette de Wattripont ! La culture fruitière faisait surtout partie des mœurs des agriculteurs car presque chaque ferme disposait de son verger familial. Il faut également noter que de nombreuses variétés ont été créées par la sélection paysanne. Sur environ 1100 variétés de pommes et de poires belges, 30 variétés sont encore commercialisées dont 80% sont des Jonagold, Elstar et Golden Delicious ! La diversité fruitière est essentielle pour une bonne adaptation aux différents terroirs mais aussi pour une meilleure résistance aux maladies. En effet, force est de constater que les variétés classiques sont plus sensibles aux maladies, même si l’aspect variétal n’est pas le seul facteur.



Conscient de cette perte de biodiversité fruitière, le Parc naturel du Pays des Collines a initié plusieurs projets dont celui de créer trois vergers conservatoires (projet Leader). Ces vergers regroupent plusieurs arbres de variétés locales et régionales.

Ensuite, un inventaire de terrain, initié depuis plusieurs années permet d’améliorer nos connaissances sur la localisation des anciens vergers et sur les variétés que l’on peut y retrouver. De plus, ce travail nous permet de réaliser des démonstrations de taille ouvertes au grand public dans les vergers inventoriés. Le travail d’identification fruitière a été réalisé en collaboration avec le Centre de Recherches Agronomiques de Gembloux. C’est ainsi que la Reinette de Wattripont a été retrouvée !

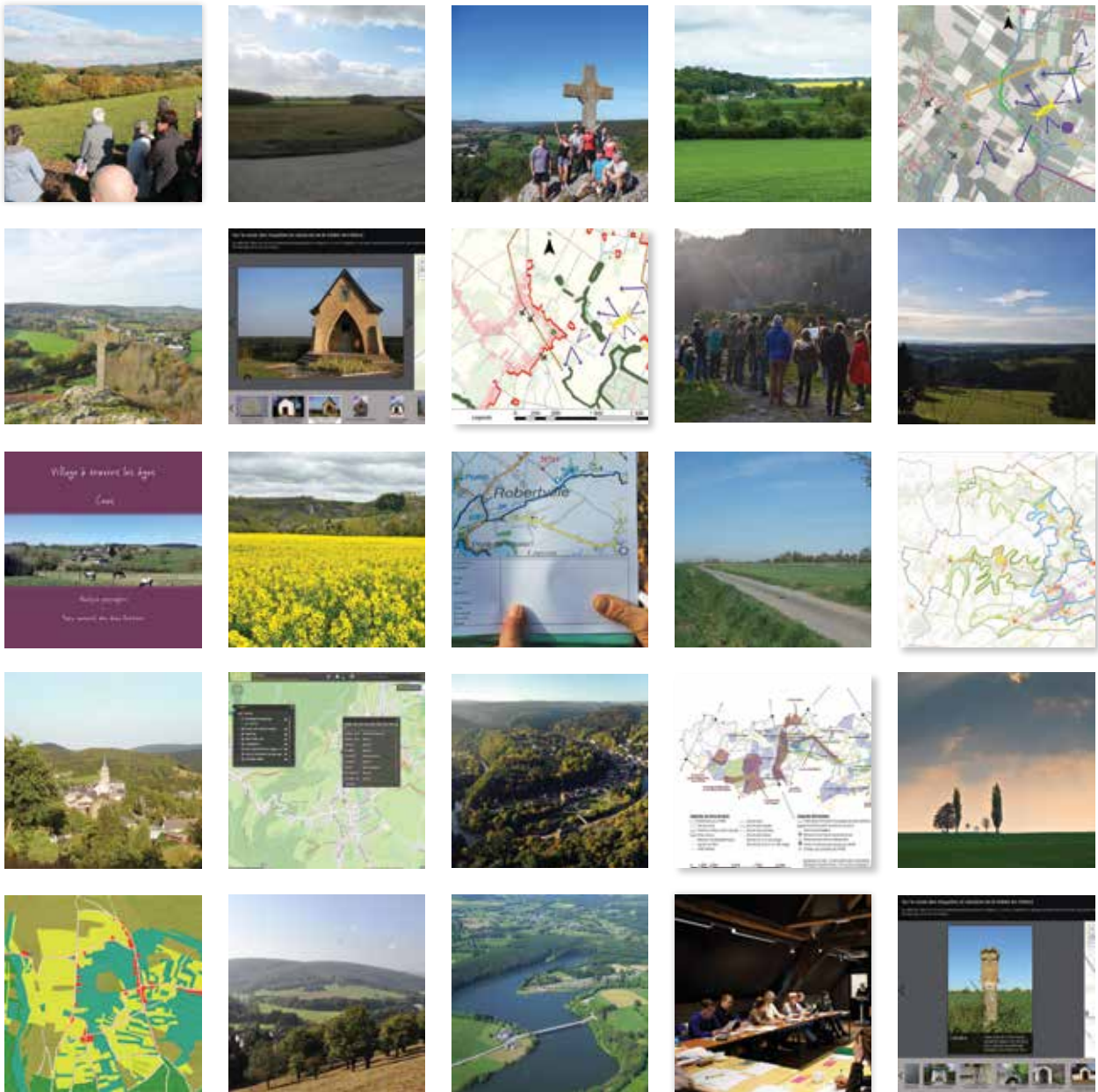
En effet, le Parc naturel du Pays des Collines a souhaité remettre au goût du jour certaines variétés locales ou régionales en les faisant reproduire par un pépiniériste. Depuis 2014, une nouvelle variété est greffée par an. La Reinette de Wattripont, la Calebasse à la Reine, et la Bronzée d’Enghien ont été reproduites ! Compte-tenu du succès de l’opération de sauvegarde fruitière, la Transparente de Lesdain sera greffée en 2017.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de variétés reproduites en 2015-2016	3
Nombre d’arbres fruitiers haute-tige distribués en 2015-2016	141
Nombre de participants 2015 - 2016	124
Nombre de démonstrations de taille de fruitiers 2015-2016	4
Nombre de participants aux démonstrations de taille de fruitiers 2015-2016	93

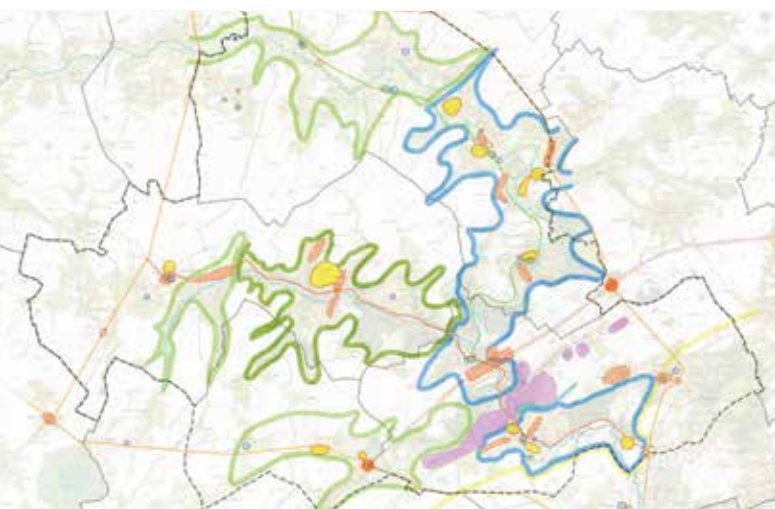


Aménagement du territoire et paysage





EN ROUTE POUR LA CHARTRE PAYSAGÈRE



Le Parc naturel Burdinale Mehaigne élabore sa charte paysagère. Celle-ci aura pour but de fournir un document-guide pour aider les différents acteurs du territoire à mieux gérer le paysage, pour mieux le protéger et le valoriser.

En 2015, une analyse descriptive a été réalisée. C'est une première approche du paysage, essentiellement basée sur l'observation (relevés de terrain, photos, observation de cartes topographiques...). La seconde partie, l'analyse évolutive, est quant à elle actuellement en cours.

Ce second angle d'approche vise à inscrire le paysage dans son contexte évolutif, en s'intéressant tant au passé qu'à l'avenir. Par une analyse rétrospective (partant du présent pour remonter dans le temps), il s'agit d'aller rechercher et de mettre en évidence les éléments significatifs de l'histoire qui expliquent pourquoi le territoire est tel qu'il est aujourd'hui. Ce travail se fait essentiellement sur base de cartes historiques, de photos anciennes... et d'une bonne connaissance de l'évolution historique des territoires ruraux hesbignons et mosans apportée par l'expertise de Dimitri Belayew (du bureau Paysages, co-auteur de la charte). Il s'agit aussi d'une analyse prospective qui s'interroge sur l'avenir du territoire, en fonction des grandes tendances territoriales (développement de l'urbanisation, nouveaux besoins en matière d'énergie, enjeux globaux de la société, évolutions d'activités présentes dans le périmètre...). L'examen des potentialités prévues par le plan de secteur est notamment un point indispensable de cette partie de l'étude.

Pour compléter et valider ces analyses, un travail participatif est indispensable. Cette consultation s'est amorcée lors d'une réunion présentant les premiers résultats de l'analyse et est prolongée par une enquête participative en ligne.

Ce triple diagnostic aura pour intérêt de mettre en évidence, à partir des points problématiques et des lieux à enjeux, les mesures à prendre et les actions spécifiques à mener pour préserver et valoriser le territoire dans ses dimensions paysagères.

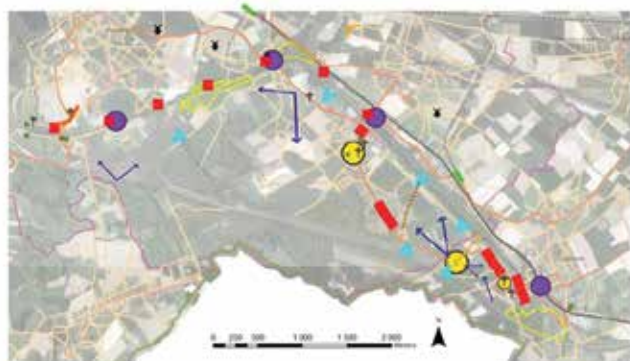


Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de participants à la visite guidée nature et paysage	10
Nombre de participants à la visite guidée nature et patrimoine	5
Nombre de groupes de travail	3
Nombre de participants à la soirée de restitution de l'analyse paysagère	40



LES PAYSAGES IDENTITAIRES DU PARC NATUREL OU L'ASSISE DU POTENTIEL ATTRACTIF DU TERRITOIRE



- Route paysagère
- Lignes rouges à développer
- Zonements Natura 2000 et 2010
- Préserv. les ouvertures visuelles
- Mise en valeur des arbres de village par l'aménagement des canaux
- Mise en valeur des canaux par la création de points de vue
- Mise en valeur et du bâti traditionnel et valorisation de l'harmonie des silhouettes villageoises
- Espace transfrontalier à créer
- Aménager des espaces publics aux endroits stratégiques

Neuf sites identitaires sont mis en valeur pour leur reconnaissance et leur appropriation par les habitants, pour consolider les démarches de sauvegarde des typologies paysagères du Parc naturel des Plaines de l'Escaut et pour conforter l'assise du potentiel attractif du territoire...

Non, il ne s'agit pas de points de vue remarquables, ni de patrimoine classé. Il s'agit d'espaces façonnés par l'Homme au fil des besoins de la société, retournés à la nature ou encore sujets à développement. Ces espaces qui représentent simplement l'image rurale du territoire sont analysés et expliqués dans un document très illustré. La cartographie et les photographies présentées permettent de comprendre les réflexions portées qui n'ont d'autres ambitions que de faire émerger la diversité et la richesse des paysages. Mais aussi le désir d'appropriation et de prise en main des habitants, soutenus par des pouvoirs publics conscients de leur potentiel. Ces réflexions doivent également permettre de comprendre les dynamiques qui animent le territoire pour pouvoir les maîtriser et finalement, dans ces espaces, « se sentir chez soi ».

Les sites étudiés sont les suivants : Le Pont Royal et le triangle des canaux à Maubray, les paysages de la Verne, de Brasménil à Roucourt, le Catignier à Harchies, la Mer de sable à Stambruges, les Pépinières de Lesdain, le village d'Aubechies, Petit-Rumes et les Quatre Drèves à Taintignies et Stambruges et les forêts.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de villages concernés	10
Nombre de communes concernées	6
Nombre de silhouettes villageoises étudiées	9





VOYAGE À TRAVERS LES ÂGES : LES VILLAGES DU PARC NATUREL



Le Parc naturel des deux Ourthes en collaboration avec la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne, s'intéresse à l'analyse paysagère de divers villages du territoire.

La méthode d'analyse paysagère adoptée consiste dans un premier temps à identifier les grandes structures territoriales (espace bâti, espace non bâti et site) tout en observant leur morphologie paysagère. La seconde partie consiste à mettre en évidence l'impact paysager des dynamiques du territoire, façonné par l'histoire des hommes et l'évolution de la nature.

L'objectif de ce projet est de sensibiliser et éduquer la population ainsi que les autorités locales à la thématique de l'aménagement du territoire et en particulier des paysages en mettant l'accent sur les évolutions urbanistiques des localités depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours.

Une fois le village sélectionné, le travail est réalisé en trois temps :

1. La conception d'un portfolio comprenant à la fois, des recherches bibliographiques et cartographiques, des rencontres de personnes ressources ainsi que la réalisation de documents didactiques (cartes, schémas, photomontages,...).
2. L'organisation d'une balade guidée « Au fil des siècles et de nos pas » dans le village concerné : cette activité tout public se déroule lors d'un week-end sur un parcours de 4-5 km avec différentes haltes panoramiques permettant d'expliquer le site, la structure bâtie et non bâtie du paysage, l'évolution de l'affectation du sol au cours des périodes traditionnelle, industrielle et post-industrielle pour terminer sur les enjeux futurs.
3. La rédaction et la mise en page d'un carnet de sensibilisation « Village à travers les âges » où l'ensemble du travail d'analyse paysagère est vulgarisé pour le grand public.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de balades organisées	4
Nombre de carnets publiés en 2015 et 2016	2
Nombre de personnes ayant participé aux visites de terrain	84

Une quatrième publication concernant le village de Les Tailles (Houffalize) verra le jour au printemps 2017.



SUR LA ROUTE DES CHAPELLES ET DES CALVAIRES DE LA VALLÉE DE L'ATTEERT



Le Parc naturel de la Vallée de l'Attert peut s'enorgueillir de nombreuses chapelles, calvaires, croix d'occis sur son territoire. Ceux-ci sont le témoignage historique de la vie d'autrefois dans nos villages. Croix de chemin, chemin de croix ou encore croix du souvenir, ce patrimoine religieux et culturel est parfois méconnu du grand public qui passe devant sans plus y faire attention. Le Parc naturel de la Vallée de l'Attert a décidé de mettre un coup de projecteur sur ce petit patrimoine.

Dans un premier temps un inventaire a été réalisé. C'est ainsi que 27 chapelles, 2 grottes de Lourdes (reconstitution de la grotte du Sanctuaire de Lourdes qui permettait d'imiter un jour de pèlerinage) et 13 croix et calvaires ont été répertoriés dans les différents villages de la vallée. Huit de ces croix sont classées comme monuments et sites à la Région wallonne. Le but en est bien évidemment de pouvoir rénover et/ou restaurer ce patrimoine mais aussi de le faire connaître aux habitants.

C'est ainsi que le volet sensibilisation a été développé de manière originale par la réalisation d'une storymap. Il s'agit d'une application informatique qui présente un récit géographique séquentiel sous la forme d'une série de photos contenant des balises géographiques et des légendes associées à une carte interactive. Ce circuit virtuel sur internet permet de se balader et de suivre la route des chapelles et calvaires tout en regardant des photos et en lisant quelques renseignements ou anecdotes.

Un jeu sur le réseau social Facebook a également été lancé, il s'agit de reconnaître chaque semaine la photo d'un détail d'un monument ou d'un site de la vallée. Il n'y a rien à gagner sauf le bonheur de la (re)découverte de son patrimoine !

Dans un deuxième temps, des rénovations seront effectuées sous la houlette d'un expert et du service du Petit Patrimoine Populaire Wallon.

Alors vous aussi partez sur la route des chapelles et calvaires de la vallée de l'Attert sur le site Internet du Parc naturel (www.pnva.be) dans la rubrique « projets du Parc » !

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de chapelles dans l'inventaire	27
Nombre de croix et calvaires	13
Nombre de grottes de Lourdes	2





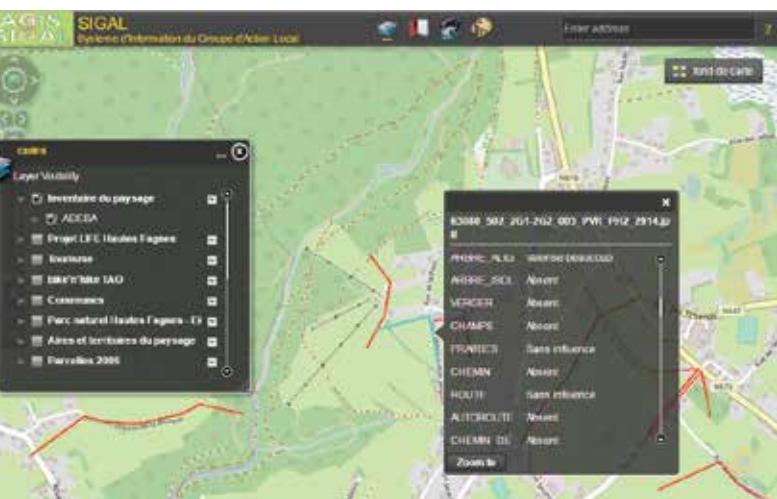
WAIMES, UNE COMMUNE ACTIVE POUR LE PAYSAGE



Depuis début 2014, le Parc naturel accompagne le groupe de travail (GT) de la commune de Waimès qui s'occupe de la gestion du paysage et qui sensibilise les citoyens aux enjeux de l'aménagement du territoire. Celui-ci est constitué de membres de la CCATM, de la CLDR ainsi que des habitants intéressés de la commune.

Les réunions sont menées par la FRW, cellule Hautes Ardennes. Le Parc naturel participe aux réunions de ce GT pour appuyer les démarches et pour informer les membres du GT sur les actions menées par le Parc.

C'est dans l'optique de revaloriser les précieux paysages de la commune que le GT a réalisé un inventaire de points de vue remarquables. L'inventaire se base sur les points de vue ADESA ainsi que sur les points de vue qui ont été recensés pour un projet de schéma de structure. Un travail qui a duré environ deux ans et qui a été rendu possible grâce à la précieuse participation de plusieurs citoyens qui ont passé beaucoup de temps sur le terrain pour recueillir toutes les informations pertinentes sur l'état de chaque point de vue.



Après avoir accompagné tout le processus de mise en place de l'inventaire, le Parc naturel s'est chargé de la digitalisation des données récoltées, de les visualiser sur un système d'informations géographiques (SIG) pour ensuite les publier sur le WebGIS du Parc. Ces informations rendues accessibles au grand public pourraient non seulement devenir un outil à la décision de la commune et de la CCATM en termes de projets concrets d'aménagement du territoire mais permettront aussi à toute autre personne intéressée de pouvoir accéder aux données.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de points de vue examinés	97
Nombre de participants	15
Durée de réalisation	2-3 ans



Mais ce n'est pas tout ! Sur base de ce travail, de nombreux projets vont être réalisés dans un futur proche. Un « circuit vélo des panoramas », des dépliants et brochures... et des fiches de recommandations sur les points de vue sensibles en zone d'habitat (CATU de la commune). Le Parc quant à lui se chargera de la mise en place de fiches de recommandations pour les zones agricoles et forestières. Le WebGIS du Parc naturel est accessible sous le lien <http://wfg.mine.nu>



LE PARC NATUREL VIROIN-HERMETON, TERRE DE PAYSAGES



En septembre 2016, le Parc naturel s'est lancé dans l'organisation d'un nouvel événement pour mettre ses paysages à l'honneur. Il a en effet proposé pour la première fois un weekend « Randonnée des paysages » qui s'inscrit dans sa démarche d'analyse paysagère et de sensibilisation aux paysages. Nouveau concept dans la région, il s'agit d'une randonnée de deux jours guidée par le personnel du Parc naturel. Au menu : escapade d'un weekend tout compris (hébergement, transfert des bagages et des participants, repas du terroir), passage dans des sites remarquables, des réserves naturelles et des sites Natura 2000 riches en biodiversité, mais aussi des villages préservés et des points de vue panoramiques... Les repas ont été organisés en collaboration avec une productrice de la région, qui cultive ses légumes en agriculture biologique et par traction animale (cheval de trait et âne), puis transforme ses produits. Une belle façon de mettre la région à l'honneur !



En outre, le tracé défini était linéaire plutôt qu'en boucle, afin de permettre aux participants d'avoir un meilleur aperçu de la région. En fin de weekend, une navette a permis aux randonneurs de regagner le point de départ.

Si l'idée vous séduit, notez que ce weekend sera réorganisé en septembre 2017, une occasion unique de découvrir une belle diversité de paysages, de collines en vallées humides, au travers des forêts feuillues, des pineraies et des pelouses sèches.

A côté de ce weekend, d'autres randonnées sur le thème du paysage sont développées : paysages d'automne et géologie, paysages de printemps et biodiversité, etc.

Enfin, citons encore les visites de villages « Paysages et patrimoines », qui sont des promenades guidées d'un après-midi.

Toutes les informations concernant ces activités se trouvent sur le site internet et l'agenda du Parc naturel Viroin-Hermeton (www.pnvh.be).



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de kilomètres parcourus lors du weekend « randonnée des paysages »	37 km
Nombre de points de vue	16
Nombre de sites remarquables et réserves naturelles traversés	18



UN CALENDRIER SUR LE THÈME DES PAYSAGES



Souhaitant faire découvrir les paysages de son territoire et amener à réfléchir sur leurs caractéristiques de manière agréable, le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier a édité, pour l'année 2016, un calendrier sur le thème du paysage. Chaque mois, celui-ci y est présenté sous un angle différent au moyen d'une photo de qualité et d'une courte explication.

Depuis le paysage carte postale jusqu'à des thématiques plus sensibles telles que l'influence de la transition énergétique ou de la culture du sapin de Noël sur le paysage, les sujets abordés ont été choisis parmi ceux mis en évidence lors des consultations menées au cours de la réalisation du projet de charte paysagère.

Le calendrier a permis en outre de faire connaître des publications existantes ou à paraître telles que les nuanciers de façades publiés par la Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne (en collaboration avec le Parc naturel pour le nuancier consacré à l'Ardenne) ou le 5^e tome de l'atlas des paysages consacré au Haut-Plateau de l'Ardenne Centrale réalisé par la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT). Sans oublier la promotion d'évènements de découverte du paysage dont le week-end des paysages en Luxembourg belge organisé par la Fédération Touristique du Luxembourg Belge (FTLB).

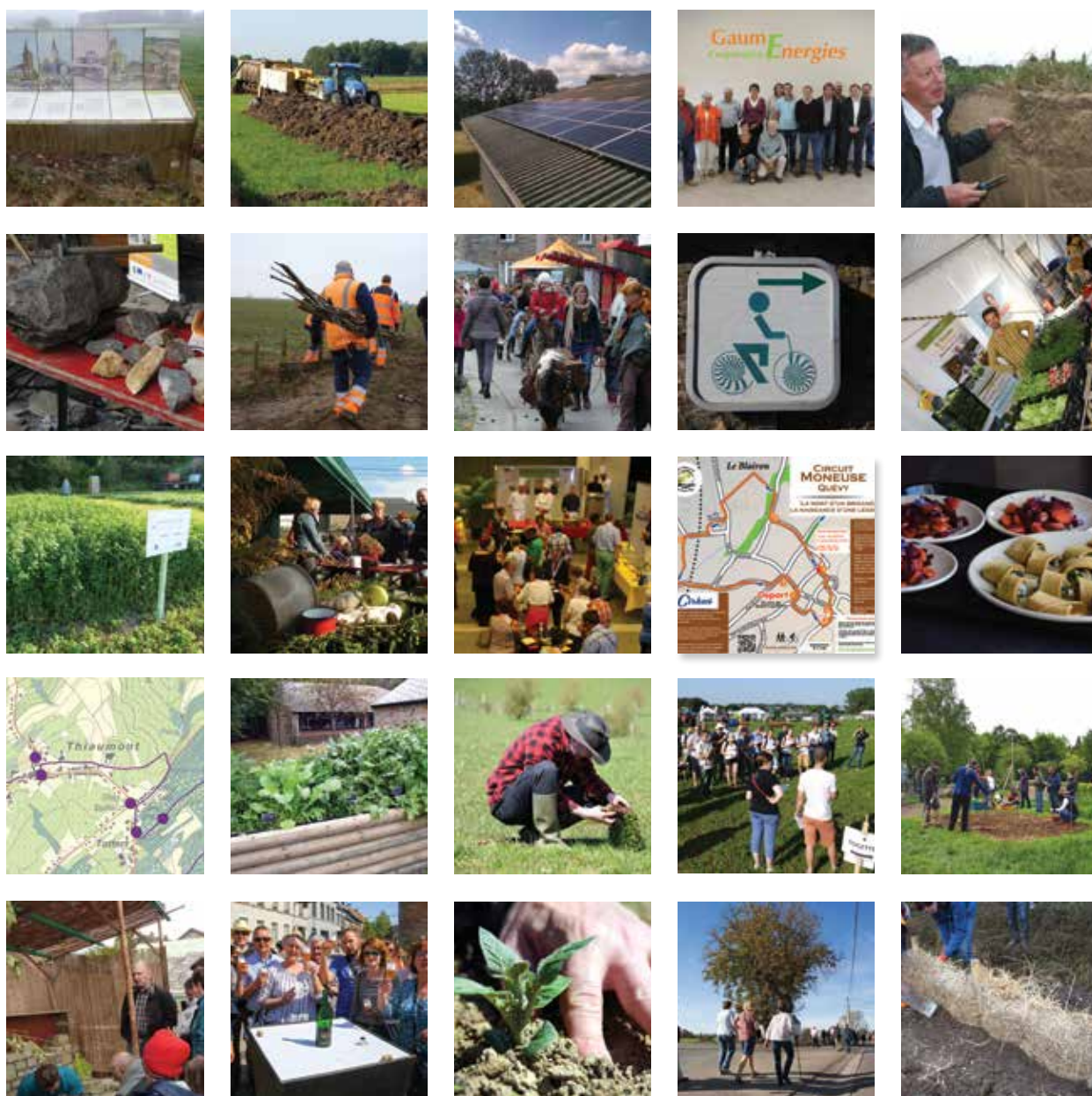
La parution du calendrier s'inscrit dans une dynamique de connaissance et valorisation des paysages mise en place par le Parc naturel depuis 2006.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'exemplaires imprimés	2000
Nombre de thématiques abordées	12
Nombre d'actions visant la connaissance, la protection ou la valorisation du paysage mises à l'honneur	5



Développement économique et social



L'AUTONOMIE FOURRAGÈRE DANS NOS FERMES, C'EST POSSIBLE !



L'autonomie fourragère consiste à produire sur son exploitation agricole ses propres fourrages pour alimenter le bétail. Dès lors, l'agriculteur devient de moins en moins dépendant de l'importation des aliments comme le soja qui provient d'Amérique du Sud. C'est une démarche positive pour l'environnement, l'agriculture mais aussi pour les conditions de vie des agriculteurs.

Depuis plusieurs années, grâce à un groupe de travail, les Parcs naturels du Pays des Collines et des Plaines de l'Escaut accompagnent les fermes dans cette démarche en organisant diverses visites de terrain et conférences.

Continuant sur leur lancée, ils se sont associés avec la Fédération Unie de Groupements d'Agriculteurs et d'Éleveurs pour organiser plusieurs événements marquants en 2014, 2015 et 2016.

En 2015, ils ont organisé en collaboration avec la commune d'Ellezelles le 1^{er} Forum de l'Autonomie Fourragère au cours duquel plusieurs experts ont expliqué les fondements de l'autonomie fourragère et son application pratique. Les agriculteurs et les étudiants ont souligné la qualité des exposés.

En 2016, ils ont poursuivi leur collaboration au travers de l'organisation du 2^e Salon Professionnel de l'Autonomie Fourragère à Quevaucamps. Les objectifs étaient de faciliter les échanges d'expériences, favoriser la diffusion des informations des centres d'expérimentations vers les agriculteurs, favoriser les conseils techniques personnalisés et redonner une valeur économique et environnementale à l'herbe. L'agriculteur y trouvait également de l'information sur le compostage des matières organiques ainsi que sur les croisements et la génétique des troupeaux laitiers.

Ces journées furent riches en échanges entre agriculteurs, conseillers, techniciens, décideurs,... De belles rencontres et discussions qui, nous en sommes persuadés, activent les réflexions et les démarches d'autonomie fourragère des fermes wallonnes. La visite de Monsieur René Collin, Ministre de l'agriculture en Wallonie a démontré tout l'intérêt que peut représenter l'autonomie fourragère pour l'avenir des fermes wallonnes.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de participants au Forum et au Salon - 2015 et 2016	230 et 350
Nombre de visites et conférences organisées autour de l'herbe en 2015 et 2016	7 et 6
Nombre de participants aux visites et conférences en 2015 et 2016	158 et 164



DES OUTILS POUR LUTTER CONTRE LES INONDATIONS



Suite aux événements pluvieux intenses que nous connaissons de plus en plus souvent, des coulées boueuses deviennent courantes sur le territoire du Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Le type de gestion des terres agricoles influence l'érosion des sols et la formation de ces coulées boueuses. Le projet Variane (Valorisation de l'aménagement intégré Agriculture - Nature - Environnement), initié suite à l'établissement de la ligne grande vitesse, propose aux différents acteurs concernés, des mesures curatives et préventives pour diminuer ce phénomène.

Les mesures préventives visent à renforcer la cohésion du sol (structure) en adoptant de bonnes pratiques agricoles. Il s'agit, notamment, d'apporter suffisamment de matière organique et de calcium au sol, de le couvrir au maximum entre les rotations, d'éviter son tassement,...

Ces pratiques sont mises en avant, dans le groupe de travail « vie du sol » qui a débuté en avril 2016, par des visites de terrain, des exposés d'experts, des analyses de sol, des conseils formulés à partir du modèle SIMEOS-AMG qui simule l'évolution du contenu en matière organique du sol. Ces bonnes pratiques ont été résumées dans des capsules vidéo accessibles sur le site internet du Parc naturel.

Les mesures curatives diminuent la force érosive du ruissellement par des aménagements qui se superposent généralement à des pratiques agricoles existantes. Pour limiter les dommages du remembrement consécutif à la mise en place de la ligne grande vitesse, des aménagements de ce type ont été présentés aux agriculteurs situés sur 25 bassins versants sensibles à Péruwelz et Antoing. Le plus souvent, l'installation de bandes enherbées, de haies ou de fascines est conseillée.

Une formation sur le placement et le rechargement des fascines a été organisée à destination de toutes les communes du Parc naturel. Le GISER (Gestion Intégrée Sol Erosion Ruissellement), cellule spécialisée dans les problématiques d'érosion en Région wallonne, a fourni les détails techniques pour une installation réussie de fascine à paille et à branchage.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de participants à la formation sur les fascines	20
Nombre de bassins versants suivis pour les aménagements	25
Nombre de participants au groupe de travail « vie du sol »	40
Nombre de capsules vidéo produites	26





TOUS AU POTAGER ! UN CYCLE DE FORMATION EN AGROÉCOLOGIE



Un voyage au pays des légumes croquants et juteux, parfumés, nourrissants, le tout à portée de main, disponibles chez soi !

Le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel, en collaboration avec l'asbl TerreMaCulture et le projet « Mon premier Potager », a réalisé un cycle de 5 journées de formation en agro-écologie entre mai et septembre 2016. Pour cela 3 potagers en carré et un potager au sol ont été installés devant la Maison du Parc – Botrange. Ainsi a vu le jour le potager le plus haut de Belgique !

L'objectif principal de cette formation était d'informer les consommateurs sur les productions propres, la consommation durable et le développement de productions respectueuses de l'environnement et des ressources. La philosophie du cycle : s'inspirer du fonctionnement de la nature et tenter de l'imiter dans son jardin, travailler avec elle et non contre elle.

Durant la formation, Patricia Martin (« Mon premier Potager ») a partagé avec les participants son expérience, ses connaissances en biologie et en écologie, mais surtout, son puissant désir de prendre soin de la terre. Elle les a accompagnés vers l'autonomie dans la gestion de leurs potagers. Ensemble, ils ont mis les mains dans la terre.

A partir des principes généraux, les participants ont pu apprendre à réaliser leurs plans de culture dans l'espace ... et le temps. Ils ont démarré les semis et plantations. Ils se sont ensuite consacrés à prendre soin du sol grâce au mulch, compost, engrais vert etc. Les plantes utiles à la santé du potager et les animaux, résidents permanents ou visiteurs, la récolte et la préparation du potager pour l'hiver faisaient également partie du contenu de la formation. Afin de clôturer la saison, les intervenants ont organisé une après-midi porte-ouverte afin de présenter le projet collaboratif au grand public tout en dégustant la récolte.

Passionné par le jardinage commun, un petit groupe enthousiaste s'est formé pour continuer à échanger au sujet de la résilience alimentaire. Un collectif est né !



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre des journées de formation en 2016	5
Nombre des participants à la formation	17
Nombre d'actions de sensibilisation au sujet du potager commun (expo photo, article dans le Journal du Parc, site web, facebook, après-midi porte ouverte)	5



COLLINARIA, LE FESTIVAL GOURMAND DU PAYS DES COLLINES



Le Pays des Collines est une région aux nombreux atouts. Son environnement rural préservé, l'intensité et l'authenticité de son folklore et sa gastronomie fine en font un terroir riche au caractère collinard. Ici, on vit Collines, on pense Collines et on mange Collines.

Depuis plusieurs années, le Parc naturel du Pays des Collines et ses partenaires développent toute une série d'actions destinées à valoriser les productions locales et la gastronomie fine du Pays des Collines. Afin de passer une étape supplémentaire dans cette démarche territoriale de valorisation des productions locales en lien avec les savoir-faire culinaires, le Parc naturel, la Province de Hainaut, la commune d'Ellezelles et le Château du Mylord ont créé Collinaria.



Le concept ? Il s'agit de rassembler des restaurateurs locaux qui cuisinent devant les participants, des produits locaux issus des fermes en diversification agricole du territoire.

C'est ainsi que s'est tenue en 2015 à Ellezelles, la première édition de ce Festival Gourmand qui a rassemblé 10 restaurateurs et 23 producteurs qui ont proposé le meilleur de la gastronomie et des savoir-faire culinaires du terroir. Suite à cette expérience et souhaitant y apporter des améliorations, une seconde édition s'est tenue en 2016 à Ellezelles et a permis de regrouper 11 restaurateurs et 24 producteurs.

Pour les deux événements, ce fut un véritable succès avec plus de 500 participants à chaque édition.

Ce projet a également une dimension pédagogique puisqu'une collaboration a eu lieu avec l'école hôtelière d'Ath pour les deux Festivals.

Parallèlement à chaque événement, un grand marché fermier de terroir se tenait afin que les participants puissent rencontrer les producteurs qui proposaient les produits dégustés au cours du Festival.

Enfin, de nombreuses animations étaient également prévues sur la cuisine des plantes sauvages et de saison.

En 2017, on remet le couvert. Rendez-vous à Ellezelles pour la suite de ce voyage culinaire au cœur du Pays des Collines !



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de participants 2015-2016	518-510
Nombre de restaurateurs 2015-2016	10-11
Nombre de producteurs 2015-2016	23-24
Nombre d'élèves 2015-2016	30-38
Nombre de visites sur le site Internet 2015-2016	2350-4756

GAUME ENERGIES : LE FINANCEMENT PARTICIPATIF VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE



Gaume Energies a été officiellement créée le 20 juin 2014. Elle est issue des projets Leader de l'asbl Cuestas, devenue Parc naturel de Gaume et en collaboration avec des agriculteurs, entreprises, associations et citoyens de la région. Le constat était que les petites et moyennes entreprises, les associations, les agriculteurs ou même les citoyens n'ont pas toujours le temps ou les fonds propres pour réaliser leurs projets d'énergies renouvelables ou d'économie d'énergie. La coopérative permet donc d'accompagner ses coopérateurs dans des projets d'économie d'énergie et d'énergie renouvelable mais aussi de constituer un réseau de financement local de ces projets. Être en coopérative où chaque coopérateur participe aux décisions aide également à obtenir une meilleure acceptation des projets, conçus et choisis ensemble.

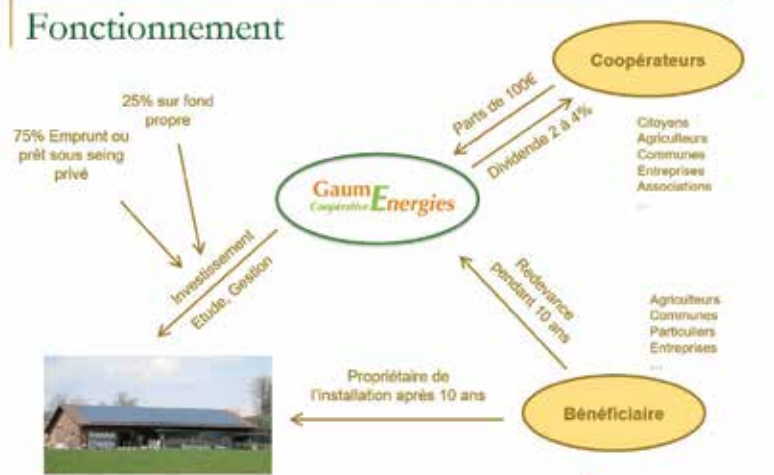
Le but social de Gaume Energies est de permettre à ses coopérateurs d'atteindre leur autonomie énergétique, c'est-à-dire :

- Réaliser des investissements à long terme dans le domaine des énergies renouvelables et des économies d'énergie
- Promouvoir le recours aux énergies renouvelables et une utilisation rationnelle et responsable de celles-ci, ainsi que plus généralement les économies d'énergie.
- Inciter et accompagner ses associé(e)s à opter pour des solutions individuelles de production et de consommation durables d'énergie.

Cinq projets ont été réalisés pour l'instant : trois en solaire photovoltaïque chez des particuliers et agriculteur, un en bois-énergie dans un immeuble social et un accompagnement d'un particulier dans la rénovation énergétique de sa maison.

C'est dans la convivialité et la confiance que nous avançons tous ensemble. Que vous ayez un projet à réaliser ou de l'argent que vous souhaitez investir localement, prenez contact avec nous !

Fonctionnement



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de coopérateurs	35
Capital	55 700 €
Installations photovoltaïques	4 projets - 32 kWc - 220 m ²
Bois-énergie	1 projet - 48 kW





BIEN DOCUMENTÉS, PARTONS SUR LES CHEMINS DE LA VALLÉE, À PIED OU À VÉLO



Le Parc naturel de la Vallée de l'Attert est sillonné par un grand nombre de balades balisées. Celles-ci étaient reprises sur une seule grande carte. De nouveaux tracés ayant vu le jour et le stock de cartes arrivant à sa fin, il était temps de proposer une nouvelle offre plus adaptée et plus souple aux nombreux promeneurs. Chaque balade a ainsi fait l'objet d'un dépliant reprenant le tracé de la balade avec quelques points d'intérêt à voir absolument. Un petit texte explicatif sur le patrimoine religieux et bâti, l'histoire, la nature ou des anecdotes agrémentent ainsi la balade.



En collaboration avec le Syndicat d'Initiative du Val d'Attert, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert a rédigé et édité 11 dépliants reprenant chacune des 11 balades balisées sur le territoire du parc naturel. Les dépliants sont stockés dans une pochette en plastique transparent qui peut servir de protège-carte lors de la randonnée. D'autres dépliants pourront y être incorporés au fil du développement de nouvelles balades sur le territoire.

Chaque balade est en boucle et pratiquement chaque village a son parcours ce qui permet de varier les paysages et les découvertes. Des derniers contreforts ardennais pour la balade de Nothomb au pied de la cuesta à Tontelange, on passe des forêts ardennaises au sable du sinémurien.

Deux balades à vélo sont également proposées : le circuit des arbres remarquables de 41 km et la route de la cuesta de 27 km.

Un circuit accessible aux PMR a entièrement été conçu sur des routes asphaltées. Il s'agit d'un circuit de 10 km (2 boucles de 5 km).

Le circuit de « Tontelange à travers cadres » de 7,5 km a été réalisé avec les villageois et met en valeur le village et le paysage à travers des cadres peints par des artistes du village. Il a reçu en 2013 le prix « tourisme et Innovation » décerné par la Province du Luxembourg.

En outre le tracé gpx et les textes de chaque balade sont disponibles sur le site Internet du Parc naturel (www.pnva.be).

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de dépliants	11
Nombre de km de balades pédestres balisées	93,9
Nombre de km de balades vélo balisées	68
Nombre de km de balades PMR balisées	10



SE « FAIR LABEL » EN GAUME, DÉFILÉ DE MODE ÉQUITABLE



Dans le cadre de la « Semaine du Commerce équitable », organisé par la Province de Luxembourg, le Parc naturel de Gaume a choisi de traiter le thème du commerce équitable de vêtements.

Les objectifs de la démarche furent d'une part, de sensibiliser le grand public à cet enjeu mondial – en encourageant une consommation responsable, respectueuse du producteur, du consommateur et de l'environnement – et d'autre part, de mettre à l'honneur des initiatives locales.

La soirée, s'étant déroulée le 14 octobre 2016, a débuté par une conférence animée par l'association AchACT (Actions Consommateurs Travailleurs), entrecoupée par la diffusion de courts-métrages.

Après un entracte gourmand et équitable proposé au public, ce dernier était invité à s'installer dans la salle de spectacle (ROx à Rouvroy) et contempler le défilé de mode équitable.

Durant ce défilé quelque peu particulier, une dizaine de marques et des créateurs de vêtements - ayant fait le choix d'utiliser des matières fabriquées de manière éthique et économiquement responsable – ont eu l'occasion d'être mis à l'honneur et de présenter leurs collections et leurs valeurs. Certains créateurs travaillent notamment la laine provenant de La Filière Laine développée sur le territoire gaumais.

La clôture fut un moment de rencontre des créateurs et d'achats de leurs pièces tout en parcourant l'exposition. Derrière chaque vêtement, sous la griffe des marques, il y a une histoire humaine.

« Cette soirée articulée autour du commerce équitable de vêtements m'a permis d'ouvrir les yeux sur une problématique actuelle et mondiale, de m'émerveiller et de me reconnecter à l'économie locale et solidaire » Citation d'un spectateur !



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de personnes présentes lors de la soirée	250
Nombre de créateurs mis en valeur	10
Nombre de mannequins (volontaires)	25





FÊTE DU PARC AUX DEUX OURTHES UN ESPACE D'ÉCHANGES ET DE PARTENARIAT



Chaque année, le Parc naturel des deux Ourthes organise sa traditionnelle fête du Parc. Débutée en 2004, la manifestation se déplace de commune en commune. L'édition 2016 s'est déroulée dans le village de Cielle sur la commune de La Roche-en-Ardenne. Son objectif est de faire découvrir toutes les richesses du Parc naturel, les savoirs, les savoir-faire, les forces vives... mais aussi de mettre en relation les habitants du territoire avec les producteurs, les artisans ou encore les associations travaillant sur le terrain. Elle vise, entre autre, à conscientiser le public sur les enjeux environnementaux, l'importance de privilégier les circuits courts, ou encore sur l'impact de nos habitudes de consommation.

Afin de donner un fil conducteur à la manifestation, un thème, en rapport avec les missions du parc naturel, est mis en avant ; il permet de créer des partenariats avec différentes associations. En 2016, c'est le thème de la pierre qui était à l'honneur, thème d'actualité puisque notre Parc naturel vient d'entamer un projet Interreg portant sur les murs en pierres sèches. La section maçonnerie de l'Athénée royal de La Roche-en-Ardenne s'est beaucoup investie et a proposé toute une série d'animations et de démonstrations, l'école a également participé à l'organisation de la journée et les bénéfices récoltés serviront à financer partiellement un festival de la pierre organisé par l'établissement scolaire. Au niveau géologique, les RND (Ressources Naturelles Développement) ont fait réaliser en partenariat avec la Province de Luxembourg, deux roll-up représentant l'évolution géologique de notre région. Un paléo-botaniste expliquait, avec une exposition de

fossiles à l'appui, comment plantes et pierres ont évolué ensemble. Bien d'autres activités étaient proposées avec, par exemple, la participation des écoles de la commune de La Roche ou encore l'association des Sêches Pîres.

En raison du temps de préparation de la fête et des nombreuses réunions et rencontres nécessaires à son organisation, des liens de confiance s'établissent avec les différents partenaires, liens qui facilitent ultérieurement, les collaborations essentielles pour mener les nombreux projets du Parc naturel.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'exposants par an	+/- 65
Nombre de visiteurs par an	Entre 1500 et 2000
Nombre de fêtes du parc depuis 2004	11



DES BALADES NUMÉRIQUES AU SERVICE DU PATRIMOINE



S'il est un personnage qui marqua les esprits dans la région couverte aujourd'hui par le Parc naturel des Hauts-Pays, c'est bien Antoine-Joseph Moneuse. Fils de meunier, brigand légendaire, il fait aujourd'hui encore partie du folklore populaire. Voilà pourquoi le Parc naturel a décidé de faire revivre les grands moments de son histoire en lui dédiant sa première journée « Terroir et Mémoire » en 2015 et en prolongeant la thématique grâce à 5 nouveaux circuits de promenade. Une manière de découvrir un patrimoine immatériel mais également des endroits parfois méconnus de notre territoire.

Une grande première pour le Parc naturel : ces balades ne sont pas « matériellement » balisées sur le terrain. La véritable valeur ajoutée du concept réside dans le fait que le circuit est enrichi de contenu interactif. Le Parc naturel a entrepris un important travail de recherche à travers ouvrages et personnes ressources afin de proposer des informations attrayantes autant sur la légende, le contexte historique que sur les lieux traversés. Le marcheur peut ainsi découvrir l'histoire de Moneuse à travers du contenu multimédia regroupant textes, photos et commentaires audio. Une véritable expérience rendue possible par une utilisation pertinente de la technologie open-source.



Convaincus par le projet, deux partenaires de choix se sont associés : visitMons et la Maison du Tourisme de la Région de Mons. Les balades ont été hébergées sur l'application mobile « visitMons », disponible gratuitement sur l'App Store et sur Google Play.

Grâce à celle-ci et à un smartphone équipé d'un GPS, le promeneur est géolocalisé en permanence sur le parcours. Ces balades sont également disponibles sur www.cirkwi.com.



Enfin, pour les promeneurs non-équipés, des cartes reprenant les parcours sont disponibles ou téléchargeables. Notons que ces balades numériques sont entièrement réalisées en interne et sont totalement gratuites, tant dans leur confection que pour l'utilisateur.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de circuits numérisés depuis 2015	12
Longueur totale des circuits	80 km
Nombre de points d'intérêts créés	195

Education et sensibilisation



HALTE AUX DÉCHETS SAUVAGES ! LE PARC NATUREL N'EST PAS UNE POUBELLE...



Tous les espaces publics devraient être propres, et a fortiori ceux d'un Parc naturel, reconnu pour sa biodiversité et ses beaux paysages. Cette reconnaissance est parfois entachée par la présence de nombreux déchets sauvages dus à la négligence des habitants, mais aussi des nombreux touristes.

Pendant un an, du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2015, le Parc naturel Viroin-Hermeton a donc mené un grand projet « Halte aux déchets sauvages », subsidié par le Département du Sol et des Déchets (SPW) de la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DG03) avec le Fonds Fost Plus.

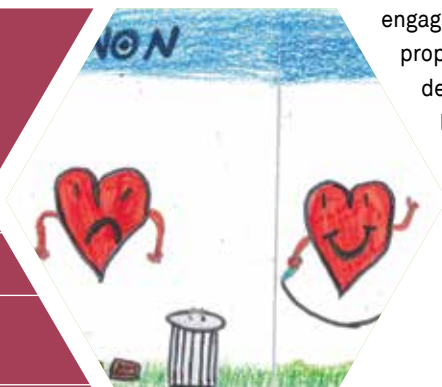
L'objectif global du projet était d'améliorer le cadre de vie (en ce compris l'environnement) du Parc naturel en luttant contre la pollution induite par les déchets sauvages.

Car il vaut mieux prévenir que guérir, les actions ont majoritairement concerné la prévention grâce à l'éducation des enfants, qui représentent les citoyens de demain, la sensibilisation de demandeurs d'asile, qui ne sont pas toujours familiarisés avec nos politiques en matière de déchets, la sensibilisation des habitants et des touristes, par le placement de panneaux du respect de la nature aux départs des promenades ou près de sites naturels et enfin, le placement de distributeurs de sachets biodégradables pour déjections canines dans trois sites clés ainsi que le réaménagement de toilettes pour chien (canisites) dans le parc communal de Nismes. En outre, un concours de dessin pour enfants et une exposition ont été organisés, notamment avec les dessins réalisés et les photos du photographe américain engagé Gregg Segal. Enfin, une semaine de la propreté a été mise en place et l'ensemble des déchets ramassés ont été exposés le long de la route pour montrer la quantité retrouvée dans la nature !

réalisés et les photos du photographe américain engagé Gregg Segal. Enfin, une semaine de la propreté a été mise en place et l'ensemble des déchets ramassés ont été exposés le long de la route pour montrer la quantité retrouvée dans la nature !

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'enfants qui ont participé à des animations	180
Nombre de sacs de déchets ramassés dans la nature lors des opérations	352
Nombre de panneaux placés	8
Nombre de canisites dans le parc communal	5
Nombre de sachets biodégradables fournis	10 000
Nombre de dessins d'enfants reçus	53





LE LABYRINTHE DE LA BIODIVERSITÉ



Le labyrinthe de la biodiversité a été réalisé par le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier sur un terrain communal qui était autrefois une zone humide située à proximité de la Sûre. Remblayée sur une hauteur d'environ 3 mètres avec des terres et déblais provenant de l'aménagement de la route nationale 4 située non loin de là, elle ne présentait plus aucun attrait, ni pour les touristes, ni pour la biodiversité. Il a donc été décidé, en concertation avec la commune de Martelange, d'y aménager un site permettant d'éviter les dépôts sauvages, qui serait accueillant pour les promeneurs et favorable à la biodiversité.



Les travaux ont débuté en 2015 dans le cadre d'un projet Biodibap visant à améliorer la biodiversité auprès des bâtiments publics. Pour favoriser la reprise des plantations, les remblais ont été remplacés par de la terre végétale au niveau des zones de plantation. Un verger conservatoire de 23 arbres fruitiers d'origine locale et plus de 2200 plants de haies indigènes mellifères ont été plantés pour former un labyrinthe naturel.

En 2016, d'autres aménagements sont venus compléter ce projet. Un jeu didactique sur les animaux que l'on retrouve dans les haies a été imaginé et installé. Quelques mois plus tard, des plantations de petits fruitiers, des constructions de meubles de jardin en palettes, un sentier japonais et une marelle réalisés avec des dalles de récupération, des portiques aux différentes entrées ainsi qu'une spirale en pierres sèches sont venus compléter l'aménagement.

Ce site est aujourd'hui régulièrement utilisé lors des animations du Parc naturel et attire déjà de nombreux oiseaux et insectes pollinisateurs. Il fait également le bonheur des promeneurs qui peuvent découvrir un aménagement entièrement réalisé avec des essences indigènes, qui peuvent être replantées sous forme de haies. C'est d'ailleurs l'une des actions phares que mène le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier depuis plus de 10 ans !



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de plants de haie plantés	2240
Nombre de constructions en saule vivant	2
Jeu didactique	1
Surface totale	30 ares
Nombres d'essences différentes	22
Nombre d'arbres fruitiers plantés	23

UNE FÊTE DÉDIÉE AUX POMMES, AUX POIRES ET AUX VERGERS



Chaque année, le 3^e dimanche d'octobre, le Parc naturel Burdinale Mehaigne organise la Fête des Pommes & Poires. Cette journée vise à rassembler divers acteurs œuvrant pour la promotion et la diffusion d'anciennes variétés fruitières et à sensibiliser les visiteurs à la protection et à la conservation des vergers et des anciennes variétés de fruitiers.

Cette année, la Fête des Pommes et Poires a eu lieu pour la première fois au Moulin de Ferrières à Lavoir. Acquis récemment par la commune de Héron, le moulin accueille en son site un magnifique verger d'arbres fruitiers hautes tiges âgés. Un cadre tout à fait propice à l'organisation de cette manifestation.

Au programme : de nombreux exposants passionnés partageant leur savoir-faire et leurs produits, des visites du verger, des presses à pommes pour une dégustation de jus frais en continu, une auto-cueillette dans le verger, des passionnés pour faire découvrir les mille et une facettes et saveurs des pommes et poires, des stands d'expositions pomologiques et d'identification, des conseils à la plantation et des commandes groupées organisées par le parc....et tout ça sous un soleil radieux, de quoi garder de cette journée un bon souvenir d'automne !

A cette occasion, l'équipe du Parc naturel a proposé aussi un atelier de taille d'entretien afin de sensibiliser le grand public aux bonnes pratiques de la taille douce des arbres fruitiers.

Dans la même optique, le Parc naturel propose depuis de nombreuses années des journées de formation à la taille, à la création et la conduite de vergers familiaux et au greffage. Ces dernières années, le nombre de journées s'est multiplié, les thèmes se sont précisés. Grâce à ces ateliers de tailles et de greffage, le Parc désire enseigner de manière pratique à la fois la restauration et l'entretien des arbres fruitiers hautes tiges ainsi que sensibiliser à la préservation des variétés locales et anciennes. Les ateliers de création et conduite de vergers familiaux sont là pour encourager les personnes souhaitant créer, restaurer ou entretenir un verger, à passer le pas.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de visiteurs	Entre 400 et 600
Nombre d'exposants et associations présents	12
Nombre d'activités et animations proposées	9
Nombre de variétés de pommes et poires présentées	158



LES 20 ANS DU PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT



L'année 2016 est terminée. Une année qui a marqué l'histoire du Parc naturel des Plaines de l'Escaut puisqu'il fêtait ses 20 ans.

20 ans, un anniversaire important ! Une soirée festive, organisée à Beloeil le 9 juin, a permis de rassembler les personnes qui comptent ou ont compté pour le Parc naturel. Plusieurs personnes, dont les bourgmestres, ont été sollicitées pour partager un loisir, une passion, un évènement vécu,... l'occasion de se connaître autrement...

Mais l'équipe du Parc naturel ne voulait pas se limiter à une soirée. Au contraire, elle a voulu profiter de cet anniversaire pour proposer de multiples activités qui fassent connaître les multiples richesses de ce beau territoire. Plus d'une centaine d'activités ont ainsi été proposées, organisées par l'équipe du Parc naturel mais aussi par de nombreux partenaires.



Une nouveauté cette année : « les Plaines de l'Escaut à vélo ». Il s'agit de rallyes vélo destinés à un public familial, et qui permettent de découvrir les différents patrimoines et savoir-faire du Parc naturel. Au total, 6 rallyes étaient proposés, un par entité.

Plusieurs expositions ont également été proposées durant l'été. Photographes, aquarellistes, designer vitrailiste,... ont ainsi partagé leur vision de la nature. La Maison du Parc naturel a accueilli les magnifiques aquarelles d'Yves Fagniard. L'office du tourisme de Bernissart a quant à lui exposé les œuvres

des artistes Andrée Vos, Claudia L. et Magdalena Lukaszynska. A Taintignies, l'administration communale et la bibliothèque ont accueilli les photos de Franco Limosani, passionné de ce bel animal qu'est le renard. Quant aux photos macro d'Yvan Barbier, elles ont été exposées dans les magnifiques installations du centre équestre de l'Orangeirie, à Rumes.

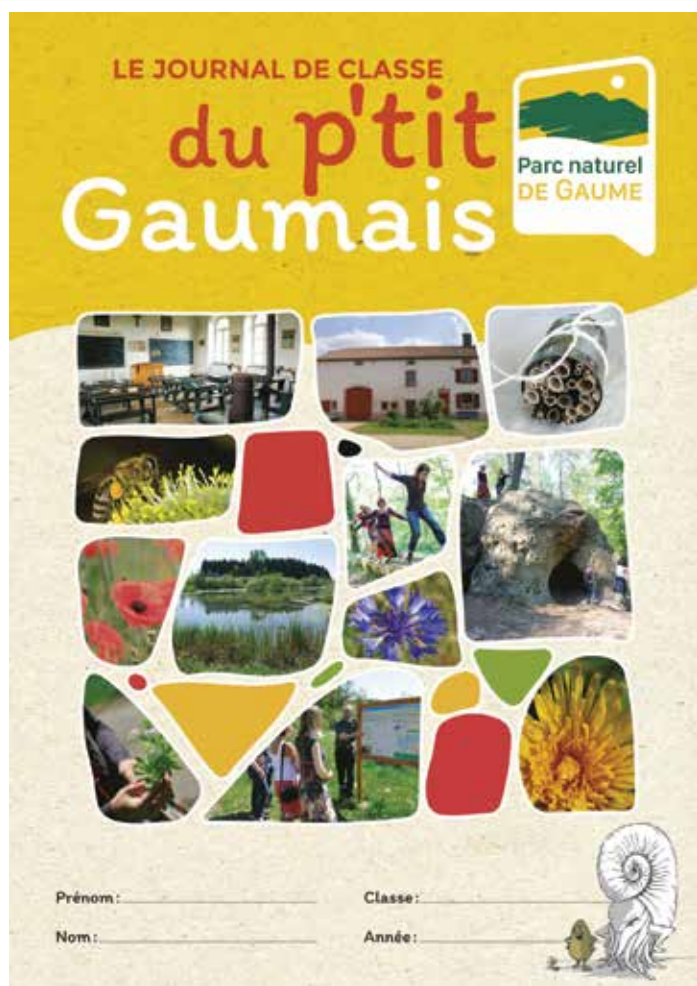


Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre activités grand public organisées par le Parc naturel ou des partenaires	109
Nombre de rallyes vélo	6
Nombre de participants aux rallyes vélo	385
Nombre d'expositions différentes	7

Ce fut donc une année riche en projets, en activités, en découvertes, en rencontres, en partenariats qui, à n'en pas douter, se poursuivront dans le futur !

LE JOURNAL DE CLASSE DU P'TIT GAUMAIS



Le Journal de classe du p'tit gaumais ... ? Kekseksa ??

Le Journal de classe du p'tit Gaumais, alias JCPG, est un outil de sensibilisation à l'environnement destiné à éveiller les écoliers gaumais à la richesse de leur patrimoine naturel et environnemental.

Conçu par le Parc naturel de Gaume avec l'aide d'enseignants pour les écoliers du primaire, il développe des sujets généraux en les ancrant dans les réalités du territoire gaumais.

Pour apprendre en s'amusant

Il s'agit d'un journal de classe A4 classique mais dans lequel une fiche pédagogique de 4 pages est insérée tous les mois, soit 10 fiches au total. Ces fiches pédagogiques traitent de sujets comme les abeilles, les arbres, les plantes et les animaux qu'on trouve en Gaume, les haies, les vergers, l'eau, l'agriculture, etc. L'idée de base est d'aider les instituteurs et les parents à partager la beauté et les richesses naturelles de la Gaume par le premier outil de l'élève : son journal de classe ! Mais comme on apprend mieux en s'amusant, les fiches comprennent toujours un aspect ludique : de petits jeux, des mots à retrouver, des recettes de cuisine aussi, parce que le savoir peut aussi se déguster

Un journal de classe qui peut aussi servir d'agenda aux plus grands ...

S'il est intéressant pour les enfants, il peut l'être aussi pour les plus grands qui s'intéressent à la Gaume... Il peut servir d'agenda, d'almanach, de pense-bête ou tout simplement de souvenir de la scolarité de vos enfants.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de journaux de classe distribués depuis 5 ans	7230
Nombre de journaux de classe distribués depuis 2 ans	2650
Nombre de classes utilisant le JCPG	24



Et même les plus grands pourront apprendre des choses sur la Gaume et sur l'environnement... Par exemple, savez-vous ce qu'est une rombosse ? Et les brosses, les connaissez-vous ? Avez-vous déjà visité Paysalia à Florenville ? Et le site de l'Ilé à Etalle ?

Bref, il y a des choses à apprendre sur le patrimoine naturel, culturel, environnemental, historique....



UNE NOUVELLE FENÊTRE SUR LES ACTIVITÉS DU PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTEBT



Le Parc naturel de la Vallée de l'Attert est en place depuis juillet 1994, mais n'avait pas de site internet propre. Il nous semblait important de pallier cette absence.

Après de longues réflexions quant au contenu et à l'apparence que nous voulions donner au site, le webdesigner choisi a pu se mettre au travail. Qu'est-ce qu'un Parc naturel ? Quelles sont ses missions ? Quels sont les projets menés par le Parc ? Voici quelques questions auxquelles le site répond.

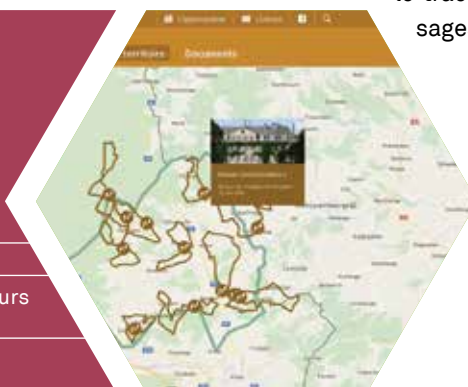
Il fait le lien entre l'équipe technique du Parc et ses habitants, mais sert aussi à faire connaître ses spécificités au grand public. Le site reprend les activités que le Parc naturel propose tout au long de l'année ainsi que les événements organisés par les mouvements associatifs de son territoire.

Le visiteur a également accès à toutes sortes de documents comme tous les numéros du Courrier du Parc, les brochures publiées qui sont toutes téléchargeables, le plan de gestion... Dans l'onglet « Découvrir le territoire », une carte interactive permet de trouver facilement des renseignements sur, par exemple, les sites naturels, les balades, les panneaux didactiques... ou encore les hébergements.

Le site a été conçu pour être consulté partout via son smartphone ou sa tablette. Envie d'une promenade ? il suffit de télécharger le fichier GPX sur son smartphone et de jeter un coup d'œil sur la carte pour se rassurer sur le tracé balisé tout en profitant des paysages de la vallée (www.pnva.be).

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de visiteurs entre avril et décembre 2016	10 500 visiteurs



UN RUCHER-ÉCOLE AU PARC NATUREL



Le Parc naturel Viroin-Hermeton organise depuis plusieurs années une formation en apiculture qui s'étale sur une durée de deux ans. Plusieurs conférenciers, spécialistes dans leurs domaines, interviennent lors de la formation théorique. Les candidats apiculteurs sont donc, entre autres, formés sur la biologie de l'abeille, la conduite des colonies, la botanique apicole, la cohabitation avec les abeilles solitaires ou encore les maladies des abeilles. Ces cours théoriques, qui ont lieu à la Maison du Parc, cèdent la place, à la bonne saison, à une formation pratique au rucher-école encadrée par plusieurs apiculteurs chevronnés.

C'est en vue d'améliorer l'accueil lors de ces formations que le rucher-école a été construit. Cette structure permet aux participants de suivre les cours au sec et fournit également un abri pour les ruches. Un espace de stockage sécurisé pour le matériel est adjacent à la construction. La formation pratique permet aux futurs apiculteurs d'être préparés aux différentes actions à réaliser tout au long de l'année autour de la ruche. Ils sont donc autonomes à la fin de la formation et repartent avec une ruche peuplée dont ils se sont occupés durant toute la formation pratique.

Les apiculteurs formés restent souvent membres de la Fédération Apicole Namuroise, ce qui leur permet de recevoir les informations apicoles ainsi que les invitations à différentes conférences afin de rester informés de l'évolution des techniques et problématiques liées à l'apiculture.

Le rucher-école est également un lieu de sensibilisation lors des visites consacrées à l'abeille ou à l'apiculture. Des surfaces de fleurs indigènes ainsi qu'une mare ont été aménagées à proximité du rucher et, en plus d'augmenter le potentiel d'accueil de la nature, l'environnement sert de support didactique pour les actions de sensibilisation à la biodiversité.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Budget alloué à la construction du rucher	7.970 €
Nombre d'inscrits à la formation en 2016-2017	24
Nombre total d'apiculteurs formés	98
Nombre d'heures de cours théorique/pratique par session	55 / 70
Durée de la formation	2 ans
Nombre de membres de la section apicole du Rucher-école	66



LA SEMAINE DE PROJETS DE L'ÉCOLE PÈRE DAMIEN



Chaque année, l'école secondaire Père Damien d'Eupen propose à ses élèves une « semaine de projets ». Lors d'un marché des initiatives, les jeunes choisissent à quel projet ils souhaitent participer. Dans ce cadre, le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel leur a proposé de participer au projet « Qu'est-ce qu'un Parc naturel ? ».

Pendant trois jours, le Parc naturel souhaitait faire découvrir aux élèves le territoire, les missions et actions d'un Parc naturel au travers de diverses activités animées par des acteurs de terrain et le personnel du service scientifique. L'homme, la nature et le paysage sont étroitement liés et s'influencent mutuellement. Les jeunes ont été encouragés à considérer les influences de l'homme sur la nature pour mieux la protéger. En même temps, les élèves ont pu se familiariser avec les acteurs de terrain, leur travail et leur vie quotidienne, leurs défis et leurs difficultés. Voici un aperçu des différentes activités proposées :

- Visite d'une ferme bio à Herresbach
- Géocaching « paysage » à Herresbach
- Promenade « aventure nature » dans la vallée du Bayehon et de la Warche
- Promenade « fagnarde » (exploitation de la tourbe, restauration des tourbières)
- Visite du rucher du Coin du Bois (Waimes)
- Présentation du projet en soirée au sein de l'école

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre des journées d'animation en 2016	3
Nombre d'élèves qui ont participé au projet	13
Nombre de missions du Parc touchées (développement rural, aménagement du paysage, protection de la nature, partenariat, sensibilisation)	5



ÉCOLES NATURE ET ÉCO-CITOYENNES



L'objectif premier du projet mis en place par le Parc naturel des Hauts-Pays sur base d'une méthodologie développée par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut est d'améliorer les comportements à l'école mais aussi d'en permettre une appropriation par les enfants dans le cadre familial. Le projet vise également à diminuer l'impact environnemental de chaque école, à améliorer le cadre de vie scolaire, à mobiliser l'ensemble des acteurs de l'école... Trois écoles pilotes ont été sélectionnées ; deux d'entre elles ont choisi le thème de l'eau et la troisième le thème de la nature. Ce vaste projet comprend plusieurs étapes :

- Mise sur pied d'un comité de pilotage dans chaque école ;
- Découverte des différentes facettes du thème choisi grâce aux animations du Parc naturel ;
- Activités spécifiques organisées par les enseignants pour poursuivre l'exploration du thème ;
- Audit dans chaque école réalisé par le CRIE de Marimont et établissement d'éco-cartes ;
- Rédaction d'un programme d'actions puis mise en œuvre de solutions concrètes en vue d'améliorer les points noirs répertoriés ;
- Un tableau de bord progressif installé dans chaque école permet de vérifier l'état d'avancement du projet ;

- Des séquences filmées par le Parc naturel permettent de visualiser les actions du projet sur les sites Internet des communes concernées et du Parc, les pages Facebook...

- En fin d'année, un événement de clôture est organisé dans chaque école afin de remettre le label « Ecoles Nature et éco-citoyennes ».



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'enfants sensibilisés	425
Nombre d'actions concrètes menées	52
Nombre d'écoles participantes	3



TOUS AU STAGE RAND'EAU ADO !



Depuis de nombreuses années, le Parc naturel du Pays des Collines organise des stages pour les enfants et les adolescents durant les vacances scolaires. En effet, le constat est sans appel : passer du temps en pleine nature est bénéfique pour le développement physique, psychique et intellectuel de nos enfants.

Souhaitant étoffer son offre pédagogique, un stage de randonnée au Pays des Collines avec nuit sous tente a été initié en 2010 pour les adolescents de 13 à 16 ans.

En 2014, la formule a été adaptée grâce à un partenariat avec le Contrat de Rivière Escaut-Lys pour organiser un stage de randonnée mais ayant pour fil conducteur : l'eau. Ainsi est né le stage « Rand'Eau Ado ».

Grâce à cette collaboration, le prix du stage a pu être davantage démocratisé.

Le principe du stage est d'impliquer les jeunes dans un projet éducatif sur le plan personnel, social et environnemental. En effet, au cours du stage, un coup de main est demandé aux jeunes pour aider à la connaissance, à la gestion et à la sauvegarde des milieux aquatiques.

Les participants ont ainsi découvert les sources de la Rhosnes (affluent de l'Escaut) et la faune des milieux aquatiques. Ils ont pu inventorier des larves de salamandres mais aussi effectuer des travaux d'arrachage de plantes invasives comme la Balsamine de l'Himalaya. Les jeunes ont également placé des nasses afin d'inventorier les poissons dans les bassins de décantation de l'ancienne sucrerie de Frasnes ou encore enlevé les algues filamenteuses asphyxiant certains bassins.

Les autres activités étaient de la randonnée à pied, à vélo et en canoë ; course d'orientation, activité de grimpe dans les arbres, nuit à la belle étoile au bord de l'eau,...

Mais ce stage est avant tout une chouette aventure de vivre ensemble, de retour à la simplicité (pas d'électricité, eau à porter,...), d'émerveillement et de sensibilisation à la fragilité des milieux aquatiques.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de stages Rand'Eau Ado organisés en 2015 et 2016	2
Nombre total de participants pour 2015 - 2016	21
Durée du stage	5 jours



Les Parcs naturels de Wallonie



- ① Pays des Collines
- ② Plaines de l'Escaut
- ③ Hauts-Pays
- ④ Viroin-Hermeton
- ⑤ Burdinale-Mehaigne
- ⑥ Hautes Fagnes-Eifel
- ⑦ Deux Ourthes
- ⑧ Haute-Sûre Forêt d'Anlier
- ⑨ Vallée de l'Attert
- ⑩ Gaume

> 57 communes
> 270.000 habitants
> 22% du territoire wallon



Fédération des Parcs naturels de Wallonie

Adresse : Rue de Coppin, n°20
5100 Jambes
081/30.21.81

Contact : info@fpnw.be

Site Internet : www.fpnw.be

Éditeur responsable

Françoise Erneux
Rue de Coppin, 20
5100 Jambes

Impression

Snel Graphics



Avec le soutien de

